

LA CAUTION AUX LOCALES FIXÉE
À 15 MILLIONS DE FRS

L'opposition dénonce... le pouvoir justifie

☒ **SALIOU SARR FNR** « nous sommes déçus,
mais nous n'allons pas nous laisser divertir »

☒ **WOURY BAILLO DIALLO, DEPUTE ET MAIRE APR**
« Il fallait filtrer pour avoir des candidats crédibles »

PAGE 5



TIVAOUANE-DIACK
SAO ET DIAMAGUENE

Pourquoi les jeunes ont bloqué l'autoroute à péage

PAGE 4

ARMÉE

De nouveaux chefs pour les grands commandements et services

PAGE 4

SANTE

Grève largement suivie des médecins en spécialisation

PAGE 9



Le Kankourang, un être mystique énigmatique

Par Ibrahima Diakhaté Makama, philosophe,
écrivain, scénariste.

PAGE 6



INONDATIONS

Macky a déclenché cinq fois le Plan Orsec et dépensé presque 700 milliards

Toute cette manne a été noyée dans l'eau.

KEEMTAAN GI

TANGO SUR MISERE

Vous les avez vus ? Encore eux ! Toujours à nous vendre du vente. Mais cette fois-ci, c'est pour venir danser sur la misère des autres. Et, par ricochet, se présenter en sauveurs. C'est en tout cas ce qu'ils croient ou font croire. La politique du spectacle, c'est leur jeu favori. Ils ne font rien gratuitement. Lorsqu'ils donnent, ils attendent toujours quelque chose en retour. A voir ces ministres, directeurs de sociétés publiques courir pour soigner la misère de la banlieue par des motos-pompes et autres, l'on se surprend à s'arracher les cheveux face à leur manque de pudeur. Nous sommes toujours dans cet empire du mensonge. Quand on donne, on n'a pas besoin de mobiliser la presse. C'est même manquer d'égard aux bénéficiaires. Les ravalier au rang de miséreux alors qu'ils sont loin d'être des indigents. Ils sont victimes de l'incurie de ceux qui dirigent ce pays et qui sont toujours à plastronner avant d'être rappelés par la dure réalité du terrain. A les voir courir durant tout le weekend, se mettre sous les feux des projecteurs ou annonçant leurs dons sur les réseaux sociaux, l'on se demande sur quelle planète ils vivent. Une chose est sûre : l'argent qu'ils distribuent est pour la plupart le fruit de leurs rapines. Un manager d'une société publique qui finance à coup de millions doit inquiéter ce machin d'Office national de lutte contre la corruption. Mais on préfère fermer les yeux sur cette prodigalité bien calculée. Avec morgue, ils avaient laissé entendre que les inondations, c'était derrière nous, paradant dans la salle qui sert de ring à nos parlementaires. Sortant des chiffres mirifiques qu'ils sont les seuls à voir. Quelques gouttes de pluie et voilà leur incurie et leurs mensonges dévoilés au grand jour. Et plutôt que de se taire, ils viennent encore discuter du sexe des inondations. Dans un pays normal, on les foutrait tous dehors pour avoir raconté des mensonges à des populations déjà bien éprouvées par toutes sortes de catastrophes naturelles.

KACCOOR BI

INONDATIONS L'AGEROUTE «LIBÈRE» LA NATIONALE 1

L'Ageroute a réussi hier à « libérer » la Nationale 1 à hauteur de Diaksao et Diamaguène des eaux pluviales.

Un vrai calvaire pour les populations de la zone, mais aussi pour l'important trafic routier permettant d'entrer et de sortir de la capitale du fait que les pluies de jeudi dernier avaient réussi à couper totalement la Nationale 1. Tous les véhicules qui ont osé affronter les eaux sont tombés en panne. Les populations, surtout les riverains, ont vécu d'énormes difficultés pour se déplacer au cours du week-end. L'autoroute à péage avait subi les contrecoups de cette situation puisque la Nationale 1 étant impraticable, tous les véhicules avaient été sur cette artère. Laquelle était sous-dimensionnée pour accueillir tout ce trafic. Résultat : des bouchons énormes et cauchemardesques. Entre ce dimanche et ce lundi, les services du directeur général d'Ageroute, Ibrahima Ndiaye, sont donc entrés en action. S'ajoutant au dispositif du Plan Orsec déclenché le samedi par le ministre de l'Intérieur, Ageroute a mis en place un puissant arsenal de pompes de puissance de 3000 m3/heure pour faire évacuer les eaux. Devant cette énorme force de pompage, en moins de 24h, la Route Nationale N°1 a été libérée de ses eaux. Au grand soulagement des populations riveraines, mais aussi des usagers de cette importante voie. Le directeur général d'Ageroute, Ibrahima Ndiaye, entend déployer les mêmes dispositifs au niveau de Keur Massar, Pikine et Guédiawaye. Ce qui permettra rapidement un retour à la normale. Le gouverneur de Dakar, Al Hassane Sall, a voulu constater de lui-même la situation. Il s'est déplacé hier sur les lieux. Il tiendra à remercier l'Ageroute pour son engagement, mais aussi à rassurer les populations que l'Etat fera tous les efforts requis à travers le Plan Orsec pour enlever partout les eaux pluviales et, ainsi, les soulager.

CONVOQUÉ À LA POLICE, BOUGANE GUÈYE DANI ÉTALE SA COLÈRE CONTRE MACKY

Le président du mouvement Gueum sa Bopp, Bougane Guèye Dany, est sorti hier de sa convocation au commissariat central très remonté contre la Police. Convoqué à 10h, le patron du Groupe D Média — venu avec ses avocats — a déféré à la convocation vers 11h 25mn avec beaucoup de sérénité. Après un peu plus d'une heure, Bougane Guèye Dany est sorti du commissariat avec une lettre et a « tiré » fort sur Macky Sall et son équipe. Il a informé que « cette convocation était pour la récupération d'une lettre » dont le contenu, selon lui, est que « les tableaux d'affichage peuvent être un acte de trouble à l'ordre public et de vandalisme ». Une chose qui démontre, selon lui, l'incompétence du ministre de l'intérieur. Car, selon le patron du groupe D média, « ces panneaux servent à sensibiliser

la population surtout les jeunes pour qu'ils s'inscrivent sur les listes électorales ». C'est désolant de mobiliser toute une police pour un simple courrier », a regretté, pour finir, Bougane ...

VÉLINGARA LES TRAVAILLEURS DE FERA TIRENT SUR IBRAHIMA BARRY, LE SG DU RCD

Réunis à la municipalité de Vélingara, les agents du FERA (Fonds d'entretien routier autonome) se sont attaqués à Ibrahima Barry, le président du conseil départemental et par ailleurs secrétaire général du RCD, suite à ces propos tenus à leur rencontre. Dans un média de la place, Ibrahima Barry avait soutenu qu'aucun agent du Fonds d'entretien routier autonome (FERA) ne percevait plus de 35.000 francs CFA à la fin du mois. Des propos jugés non conformes à la réalité selon le superviseur Oumar Wopa Mballo. « Ce n'est pas vrai. C'est faux. Je dis bien, c'est archi faux. Ce n'est que des allégations. Les salaires sont virés à la banque Cnca. Les agents perçoivent plus de 35 000 mille francs à la fin du mois », a rétorqué M. Mballo. Il ajoute également que « dans chaque maison, on n'a recruté qu'un seul agent. Contrairement à ce qu'ils veulent croire à l'opinion. Il y a 200 concessions ici. Il y a aucune maison dans laquelle on a recruté plus d'une personne ». Lors de ce point de presse, Oumar Wopa Mballo n'a pas hésité à s'en prendre également aux opposants du maire, Mamadou Woury Bailo, qu'il qualifie de menteurs. "C'est très facile de rester à Dakar et de faire le tour des médias pour raconter des histoires. Ils passent tout leur temps à mentir. J'assume mes propos. Ils n'ont qu'à rendre publiques les preuves qu'ils détiennent", a-t-il lancé à l'endroit des pourfendeurs du premier magistrat de la ville de Vélingara. « Le développement de Vélingara ne les intéresse point. Ce qu'on leur demande, c'est de faire quelque chose pour la localité, mais pas se rendre dans les plateaux de télévisions et studios de radios pour raconter des contre-vérités » a-t-il conclu.

CHAMPIONNATS D'EUROPE DE JUDO

LA PETITE BINTA NDIAYE CHAMPIONNE !

Binta Ndiaye, fille de notre confrère Abdoulaye Penda Ndiaye, un journaliste ancien collaborateur du « Témoin », a remporté mercredi la médaille d'or aux championnats d'Europe de Judo chez les cadets à Riga, en Lettonie. Elle s'est imposée chez les -52 kg pour le compte de la Suisse. Née à Lausanne, la collégienne de 16 ans a ainsi donné à la Suisse son premier titre européen chez les jeunes. Dommage pour le Sénégal ! Car la petite Binta, bien qu'elle soit de père sénégalais, est suisse de naissance.

SUITE À NOS ARTICLES SUR LA PARTICIPATION DU SÉNÉGAL AUX JEUX OLYMPIQUES

Le président Mamadou Diagna Ndiaye «recadre» Le Témoin

Mon cher Oumar,

Je lis dans la livraison du Témoin des 4 et 12 Août 2021, sous la plume de votre journaliste maison Pape Ndiaye, un article intitulé la déroute des « mercenaires » sénégalais qui revient sur notre participation aux jeux olympiques de Tokyo pour confondre, dans un même amalgame, le coût prétendument exorbitant de la prise en charge de la délégation sénégalaise et les contre-performances de nos sportifs.

Cet article, qui a retenu mon attention, est, cependant, très loin d'emporter mon adhésion. J'admets volontiers la critique, dès lors qu'elle est fondée et qu'elle s'appuie sur des faits objectifs. Au nom de la liberté d'expression, d'abord, à laquelle je suis très attaché, vous le savez, et aussi parce qu'elle peut, lorsqu'elle est constructive, contribuer à alimenter le débat et nourrir la réflexion. C'est du reste pour ces deux seules raisons que je choisis d'y donner suite. Car, à la vérité, RIEN, dans ce texte, n'est conforme à la réalité des faits.

Et d'abord le budget : Affirmer que la prise en charge d'une délégation de huit athlètes reviendrait, pour le Trésor public, à 800 millions de nos francs relève, au mieux, du fantasme. Il eût été plus productif, je ne vais pas dire professionnel, d'aller à la source pour obtenir du Ministère des sports, en toute transparence, les données factuelles sur la composition de la délégation officielle et les

coûts de sa prise en charge.

L'Etat, seul juge, en dernière analyse, des ressources affectées à cet effet, a choisi en responsabilité, dans le contexte si particulier de Tokyo 2020, de réduire au minimum indispensable la délégation officielle autorisée.

La décision du Ministère des Sports de ne désigner qu'un seul représentant, en la personne du Directeur de la Haute compétition, ce que tout le monde comprendra, est édifiante à ce sujet.

Et personne, je crois, ne songerait à remettre en cause la présence de médecins auprès des sportifs participant au handisport, comme cela est l'usage établi. J'ajoute, que pour le CNOSS, sa présence au Japon n'aura pas coûté un centime au contribuable sénégalais, puisque l'intégralité des frais encourus a été couverte par le CIO.

Je voudrais enfin, pour clore ce chapitre, rappeler, simplement, que l'on n'arrive jamais au sommet par hasard, et que la compétition de haut niveau a ses exigences, y compris financières, qui ne se négotent pas.

S'agissant de nos sportifs, nationaux et bi nationaux, le vocable de « mercenaire » pour parler de ces derniers me paraît peu convenable, car ils sont TOUS Sénégalais, et ils n'ont pas démerité. Ils ont, au contraire, été au Japon, des ambassadeurs respectés de notre pays, totalement décomplexés face à la rude concurrence de l'élite mondiale, généreux dans l'effort, et ils ont tout donné.

Ils méritent, à tout le moins, nos encouragements.

Oui, le Président du CNOSS, comme d'ailleurs, tous les Sénégalais, aurait souhaité voir un athlète sénégalais monter sur le podium mais la loi de la compétition veut qu'il y ait un gagnant et un perdant et, même si le meilleur gagne, perdre n'est jamais une fatalité.

Je sais pour ma part, comme le savent ceux qui aiment le sport et soutiennent les sportifs, que c'est à l'occasion des grandes rencontres sportives et au contact des meilleurs, que se forment les caractères, s'affirment les talents et se construisent les performances de demain.

En tout état de cause je demeure solidaire de ces remarquables Sénégalais, ils ont tout mon soutien. Et, avec l'apport constructif de tous les amis du sport, nous saurons préparer les enjeux futurs.

Avec mes sentiments les meilleurs.
Mamadou Diagna NDIAYE

Cher DIAGNA,

Ton texte est si bien écrit et si élégant, si bien argumenté aussi que, franchement, je m'en voudrais d'user d'une note de la rédaction pour essayer d'y répliquer. Pour l'essentiel, je suis d'accord avec toi étant entendu que, s'agissant des performances de nos sportifs dans les compétitions électorales, cela mérite un très vaste débat. Je me contenterais donc de deux mots pour te répondre : dont acte. Reçois en retour mes sentiments les meilleurs.

MON

ALORS QUE LE PLAN DÉCENNAL DE LUTTE CONTRE LES INONDATIONS PREND FIN DANS UN AN

Macky a déclenché cinq fois le Plan Orsec et dépensé presque 700 milliards noyés dans l'eau

Le déclenchement ce dimanche du plan Organisation des secours (ORSEC) par le ministre de l'Intérieur pour faire face aux inondations est une ritournelle qui sonne comme l'échec des politiques gouvernementales de gestion des inondations. Le Plan décennal de gestion des inondations (Progep) lancé en 2012 et chiffré à 750 milliards de frs devait ranger dans les archives les Plans ORSEC en ce qui concerne notamment les inondations. Mais le déclenchement d'un énième plan Orsec pour faire face à de nouvelles inondations sonne comme un échec du Gouvernement surtout dans la prévention du phénomène.

Le Plan ORSEC a été encore une fois déclenché ce samedi 21 août par le ministre de l'Intérieur. Selon Antoine Félix Diome, 50 camions hydrocureurs et 150 motopompes seront déployés dans la banlieue pour apporter secours aux sinistrés qui sont dans un total désarroi. Au niveau des destinataires, on dénonce un rafistolage qui ne règle pas le problème de fond des inondations. « Nous nous posons la question de l'efficacité des plans ORSEC puisque chaque année, lorsque la situation devient intenable, l'Etat déclenche ledit processus. C'est simplement un échec patent des autorités du régime de Macky Sall puisqu'en lançant en 2012 le Progep (Ndlr, Programme de gestion des eaux pluviales et d'adaptation aux changements climatiques) sur une décennie allant de 2012 à 2022, on ne devait plus parler de plan ORSEC dans sa déclinaison dans la mesure où il ne reste plus qu'une seule année pour la fin de ce programme qui a coûté près de 800 milliards avec des résultats négatifs à tous les niveaux » souligne un cadre du ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat sous l'anonymat. Il pointe du doigt la responsabilité de l'Etat dans une situation où, malheureusement, la planification et la communication ont été laissées en rade dans les stratégies qui devaient accompagner le Progep. Toutefois, la position de ce premier interlocuteur est relativisée par un ancien cadre de ce même ministère. Notre deuxième interlocuteur estime que la question de la gestion des inondations est complexe surtout à l'orée d'une situation de dérèglement climatique. « Le plan ORSEC est mis en œuvre lorsqu'il y a un problème qui ne peut être réglé que par le déploiement de l'ensemble des moyens opérationnels publics et privés pour faire face à des questions d'urgence » souligne ce dernier. Est-ce que l'Etat a failli sur ce registre ? Notre deuxième cadre ne répond pas par l'affirmative. Mais il estime que si l'Etat a failli quelque part, c'est surtout sur le fait de n'avoir pas associé les populations, les collectivités locales et l'ensemble des personnes physiques et morales concernées et/ou compétentes dans le processus de gestion des inondations. « Parce que quand vous arrivez dans un quartier donné, les populations qui ont déjà vécu le calvaire des inondations savent là où il faut poser une canalisation où installer des bassins de rétention, c'est à ce

niveau qu'on peut parler de faillite de l'Etat » souligne notre deuxième cadre.

1er plan ORSEC en 2002

Le Plan national d'Organisation des secours (ORSEC) a été adopté en 1993 par le décret n° 93-1288 du 17 novembre 1993. L'adoption du Plan ORSEC est survenue après l'explosion d'une citerne d'ammoniac de la SONACOS le 24 mars 1992 qui avait entraîné plusieurs morts. Le texte avait été révisé en 1999 en vue de l'adapter aux risques de catastrophe. Aujourd'hui régi par le décret n° 99-172 du 04 mars 1999 abrogeant et remplaçant le décret n° 93-1288 du 17 novembre 1993, « le plan ORSEC est le principal mécanisme de coordination et de gestion des catastrophes et urgences au Sénégal », indique le ministère de l'Intérieur sur son site. Depuis son adoption, le Plan national ORSEC a été déclenché et mis en œuvre sept (7) fois : le 27 septembre 2002 suite au naufrage du bateau le JOOLA ; le 22 août 2005 (inondations) ; le 27 août 2009 (inondations) ; le 26 août 2012 (inondations) ; le 02 septembre 2013 (inondations dans le département de Mbour) ; le 17 septembre 2019 (inondations dans la région de Dakar) ; le 05 septembre 2020 (inondations). Et, bien sûr, le samedi 21 août 2021. Au total, donc, le président Macky Sall l'aura déclenché cinq fois à lui tout seul depuis 2012 soit, en moyenne, une fois tous les deux ans ! « Dans sa teneur le Plan ORSEC, c'est une organisation transversale et horizontale. Il concerne tout le monde, tous les ministères, les collectivités locales », souligne l'ancien directeur adjoint de la Protection Civile, Bara Ndiaye Thioub, expert en sécurité, incendie et gestion des catastrophes à travers le site La Vie Sénégalaise.

« Quand on parle de plan ORSEC, les gens pensent principalement aux sapeurs-pompiers. Mais, il n'y a pas qu'eux. Certes, ils sont les bras armés du ministère de l'Intérieur et se chargent des secours. Mais, il y a aussi la police et la gendarmerie qui se chargent de la sécurité. Dans le cas de figure des inondations, ils auront probablement besoin, entre autres, de la Senelec par exemple pour isoler l'électricité dans ces zones, des services de l'Hydraulique, des services de la santé, la Croix Rouge, d'une partie de l'armée pour la logistique car il faut transférer les gens, les loger et les ravitailler en eau, etc. Il y a une cellule qui répertorie tout ce dont on a besoin pour mener à bien ce plan », poursuit Bara Ndiaye Thioub.

Un deuxième Plan décennal doit être envisagé

La complexité de la gestion des inondations n'exonère pas l'Etat accusé d'incompétence et de manque de prévention. Cité par la Vie Sénégalaise, l'ancien directeur adjoint de la Protection Civile, Bara Ndiaye Thioub, estime que « le plan ORSEC doit être revu, adapté, et surtout spécifié à chaque risque ». « Il doit y avoir un plan ORSEC inondations, ORSEC hébergement lorsque les gens sont rapatriés, ORSEC ferroviaire s'il y a un accident ferroviaire... Ainsi donc, la réponse que l'on réserve à un événement ne doit pas être la même », préconise-t-il. Selon lui, « dès qu'on parle de plan ORSEC, dans les normes, on doit savoir comment faire face ». « Pour ce qui est des inondations, on savait bien que cela allait venir. Donc, on aurait dû mettre en place des plans, des prévisions, faire des simulations. De ce fait, on aurait mobilisé tous les

moyens d'alerte pour impliquer la population, les maires, les associations, ainsi que les forces de l'ordre et de défense, la Senelec, les journalistes... tout le monde, pour se préparer à faire face », estime-t-il. Selon Abdou Sané, géographe-environnementaliste, président de l'Association Africaine pour la Promotion de la Réduction des Risques de Catastrophes, « pour la durabilité, il est nécessaire d'envisager des solutions de prévention contre les risques de catastrophes ». « Le plan ORSEC est une réponse humanitaire conjoncturelle à une crise. Il est très coûteux en ce sens que, dans l'urgence, les marchés sont exempts d'appels d'offre et que c'est le gré à gré qui fonctionne dans un contexte marqué par la mal gouvernance (corruption, absence de transparence...). Or, la réponse à la crise coûte plus cher que l'investissement dans la prévention ». Mais puisque certains trouvent plus leur compte dans la réponse à la crise... L'ancien haut fonctionnaire du ministère de l'Urbanisme estime que, face à la complexité du problème, l'Etat doit penser à devancer le phénomène. Il ne doit pas être dans la réaction. Surtout, préconise-t-il, il (l'Etat) doit surtout bien communiquer pour dire la vérité aux populations. A en croire le géographe-environnementaliste Abdou Sané, le seul schéma viable pouvant mettre fin aux inondations sera de mettre en place un deuxième plan décennal de lutte contre les inondations qui intégrera totalement les populations dans les réponses à donner. Un deuxième plan décennal qui coûtera encore 750 milliards ? Certains doivent déjà se frotter les mains et se poulécher les babines !

Moustapha BOYE

INONDATIONS À TIVAOUANE-DIACK SAO ET DIAMAGUÈNE

Pourquoi les jeunes ont bloqué l'autoroute à péage

Les pluies de la fin de semaine dernière ont poussé les habitants de la commune de Tivaouane-Diack Sao à sortir de leurs maisons pour se révolter. Impuissants face aux eaux qui avaient envahi leurs maisons, ces habitants, les jeunes surtout, n'ont pu se retenir et ont décidé de se faire entendre. C'est ainsi qu'ils sont allés dans un premier temps au niveau de la route nationale puis sur l'autoroute à péage où ils ont bloqué en particulier le cortège du ministre de l'intérieur. Pendant ce temps, le malheur des uns faisant le bonheur des autres, charretiers et propriétaires de maisons se frottaient les mains du fait des bonnes affaires qu'ils faisaient avec les malheureux sinistrés.

Il aura fallu seulement deux jours de pluies par intermittence pour inonder toute la banlieue de Dakar mais aussi mettre à nu les carences du gouvernement dans la gestion des inondations. Alors qu'année après année des milliards de francs sont inscrits dans le budget national pour lutter contre les inondations et qu'un plan décennal destiné à éradiquer le fléau est déroulé depuis 2012, le même calvaire est vécu par les populations de certaines zones à chaque hivernage. Il suffit de quelques gouttes de pluies pour que leurs maisons soient envahies par les eaux. C'est ce qui s'est passé à la suite des précipitations de ce weekend où des familles entières ont dû dormir avec les eaux de pluies dans la nuit de jeudi dernier. Dormir n'est d'ailleurs pas le mot approprié puisque ces familles n'ont pas pu fermer l'œil de la nuit. Elles ont passé leur temps à aller chercher des briques pour surélever des lits, des bahuts ou des coiffeuses afin de permettre aux enfants au moins de dormir un peu. Les voies qui desservent ces quartiers sont devenues des canaux de navigation sur lesquelles les populations se déplacent à bords de canots de fortune. Les canalisations ne fonctionnent pas car les bassins de rétention, qui doivent contenir les eaux évacuées, sont pleins. Cette nuit cauchemardesque de jeudi à vendredi, donc, les jeunes, derniers remparts de ces



familles malheureuses, n'ont pas fermé l'œil de la nuit. La situation dans les maisons était devenue exécrable. Les armoires étaient sous les eaux. Les habits, n'en parlons pas. Les robinets des maisons sont également submergés par les eaux. Celle des pluies a atteint le niveau des toilettes et naturellement, il y a eu un mélange avec les matières fécales, rendant les toilettes impraticables. Certains jeunes, n'ayant pas où passer la nuit, se mettent à califourchon sur les murs, sous la pluie pour se reposer du fait des interminables va-et-vient entre les boutiques et les domiciles. Des chefs de famille qui possèdent des terrasses acceptent que des familles occupent cette partie de leurs maisons. Avec des risques d'effondrement toutefois du fait du surnombre et de l'humidité.

Cherté de la location, l'a bonne affaire des charretiers

Après cette nuit blanche particulièrement longue, ces sinistrés aux revenus modestes, et qui s'activent pour la plupart dans l'informel, ont encore entrepris de déménager. Comme durant chaque hivernage. Hélas, là aussi un nouveau casse-tête se présentait devant eux. Insensibles à la souffrance de leurs prochains et ayant certainement une pierre à la place du cœur, les propriétaires des rares maisons ou chambres disponibles, ont profité de l'occasion pour augmenter les prix des loyers. Sans vergogne, ils augmentent les prix des chambres, si bien sûr les

malheureux sinistrés arrivent à en trouver. « Je ne suis pas allé au boulot car espérant trouver un studio ou, mieux, deux chambres pour loger mes parents. Grande a été ma surprise de constater que pour un studio à Thiaroye Azur, le propriétaire me demandait 150 mille FCFA le mois, avec une avance de deux mois. Ce que je ne pouvais évidemment pas m'offrir moi qui fait du « takhalé » — autrement dit, de la débrouille —, explique le nommé Boubacar Fall dont la maison est devenue une gigantesque piscine. Les prix des chambres aussi ont suivi la même tendance haussière. Une modeste pièce sommaire qui était louée d'habitude à 20 mille FCFA est proposée désormais au double de ce prix. A prendre ou à laisser. « Les propriétaires des maisons sont sans cœur et sans pitié. Ils profitent des difficultés des gens pour s'enrichir. Ceux parmi nous qui n'ont pas le choix sont obligés de soumettre », peste Mamadou Sangaré, un transitaire qui officie à l'AIBD.

Mais les bailleurs ne sont pas les seuls à se frotter les mains, les charretiers aussi font d'excellentes affaires en ces périodes d'inondations. Rien que pour parcourir la distance qui sépare l'usine Nestlé et la poste de Thiaroye, soit moins d'un kilomètre, ils exigent 500 francs pour ceux qui veulent faire la traversée. « Je prie Dieu de faire tomber beaucoup plus d'eau. En trois jours, j'ai gagné de l'argent que je n'ai jamais gagné depuis que j'ai quitté mon Sine natal pour

Dakar. Ma charrette peut prendre dix personnes et je fais le trajet Nestlé-Poste Thiaroye plusieurs fois par jour. J'ai envoyé beaucoup d'argent à la famille restée au village » confie d'un air enthousiaste Diogaye Diouf.

En dépit de nouveaux ouvrages de canalisation dans les quartiers de la commune de Tivaouane-Diack Sao notamment à Wakhinane, le problème reste entier. Le quartier de Diack Sao est bâti sur un bas-fond où convergent toutes les eaux de la commune. C'est compte tenu de toutes ces frustrations que les jeunes de Tivaouane Diack Sao sont sortis samedi et, surtout, dimanche pour clamer haut et fort leur mécontentement face à la gestion des inondations. Ils disent n'avoir pas vu l'ombre d'une seule autorité municipale à fortiori gouvernementale pour ne serait-ce que les reconforter face à leur calvaire. La députée maire Fatou Binetou Ndiaye était aux abonnés absents. La population, très remontée contre cette elle, ne comprend pas son attitude comparable à du dédain. Toutes choses qui font que lorsque les habitants de cette commune ont eu vent de la venue du ministre de l'Intérieur, ils sont spontanément sortis dans les rues pour manifester leur courroux. Ils ont ainsi bloqué le cortège du premier flic du Sénégal au niveau de l'autoroute à péage avant que celui-ci ne bifurque pour prendre la route nationale. Face au mécontentement des populations, les policiers étaient obligés de lancer des grenades lacrymogènes pour disperser la foule. Cette dernière a répliqué par des jets de pierres. Face à cette situation, les gendarmes de la LGI de Mbao sont venus en renfort. De l'arrêt de Diack Sao à la poste de Thiaroye, des gendarmes étaient jalonnés pour éviter les débordements. Les jeunes, révoltés par la situation, promettent de remettre cela si rien n'est fait pour évacuer les eaux de pluie de leurs maisons. En attendant, les sapeurs-pompiers ont pris possession des grandes artères pour sortir les populations du calvaire dans lequel elles se trouvent encore avec le déclenchement du plan ORSEC.

Thierno Assane Bâ

ARMÉE

De nouveaux chefs pour les grands commandements et services

Sur proposition du nouveau Chef d'Etat major général des Armées (Cemga), le général de corps d'armée Cheikh Wade, le président de la République, Chef Suprême des Armées, vient de procéder à un vaste mouvement au sein des grands commandements et services des armées. Autrement dit, un jeu de chaises musicales à la tête des unités de réserve générale comme le bataillon des parachutistes, le bataillon de blindés, les forces spéciales etc. Une nouvelle cuvée de brillants officiers a été propulsée à la tête de ces unités d'élite de nos armées...



(comzone) N° 5, le colonel Souleymane Kandé, qui, après avoir nettoyé la Casamance de ses rebelles du Mfdc et permis aux populations de revenir dans leur village qu'ils avaient fui depuis plus d'une décennie pour certains, a été propulsé à la tête des Forces spéciales de l'Armée. Il s'agit d'un bataillon d'élite composée de véritables « surhommes » surentraînés et suréquipés pour mener un éventail de missions ou d'opérations particulières aux objectifs spécifiques, notamment la lutte contre le terro-

risme. En effet, les éléments des Forces spéciales sont des combattants complets. Car ils sont à la fois des paras, des artilleurs, des commandos, des marins etc.

Le mouvement a aussi touché le fameux bataillon des parachutistes basé à Thiaroye-gare qui a nouveau chef de corps. Il s'agit de l'officier-parachutiste, le commandant Tafsir Dame Ndiaye. De retour de l'école de guerre, il remplace à ce poste le commandant Abdoulaye Cissé. Un vrai challenge car n'est pas commandant des paras qui veut, le « bat-Paras » étant une unité d'élite de réserve générale à la disposition du président de la République.

Dakar change de Comzone

En plus des missions communes aux fantassins, les parachutistes disposent d'une capacité d'intervention rapide dans les zones les plus éloignées, les plus reculées et les plus enclavées que ce soit au Sénégal ou sur les théâtres d'opérations extérieures comme à Kolwezi, dans l'ex-Zaïre et actuelle République démocratique du Congo (RDC). Le commandant Khasam Bathily, lui, va diriger le bataillon d'artillerie en remplacement du lieutenant-colonel Ga-

briel Pathé. Le bataillon de blindés, lui, aura désormais pour patron le commandant Aloïse Ndene qui remplace le lieutenant-colonel Mamadou Sarr. Autre unité de réserve générale qui change de chef, le bataillon des commandos qui sera désormais sous les ordres du commandant Abdou Karim Ba qui remplace le lieutenant-colonel Clément Hubert Boucal. A l'analyse de cette série de décrets signés par le président de la République, force est de constater que pratiquement tous les grands commandements et services stratégiques des armées ont été chamboulés. La très convoitée zone militaire de Dakar, ou N°1 si l'on préfère, a un nouveau chef en la personne du colonel Mbaye Guèye. Entre autres attributions, il sera chargé d'organiser le défilé militaire du 04 Avril sur l'avenue du général De Gaulle. Il remplace le colonel El Hadj Malick Diagne.

C'est sur ces officiers brillants et valeureux, nommés par décrets présidentiels à la tête de grands commandements et services, que le général Cheikh Wade pour mener à bien sa mission de chef d'Etat major général des armées.

Pape Ndiaye

LE MONTANT DE LA CAUTION AUX LOCALES FIXÉ À 15 MILLIONS

L'opposition dénonce une censure par l'argent, le pouvoir parle de rationalisation

Si, du côté du pouvoir, on estime que le montant de 15 millions de francs fixé par le ministre de l'Intérieur pour la caution aux élections locales relève d'une nécessité de rationalisation et de crédibilité des échéances électorales, dans l'entendement des acteurs de l'opposition, il s'agit d'une nouvelle manœuvre politique concoctée par Antoine Félix Diome avec la bénédiction du président Macky Sall. Le «Témoin» a recueilli les réactions à chaud de la classe politique après la fixation du montant de la caution en perspective des élections locales prévues le 23 janvier 2022.



SALIOU SARR, MANDATAIRE DU FRONT NATIONAL DE RÉSISTANCE (FRN) AU DIALOGUE POLITIQUE
« Nous sommes déçus mais n'allons pas nous laisser divertir »

« Nous, du Front résistance nationale, on pensait qu'avec la réunion tenue vendredi dernier avec le ministre de l'intérieur et au vu de la position des non-alignés, du Front de résistance nationale (Frn), des indépendants et des autres partis de l'opposition, le ministre allait faire un arbitrage dans le sens de l'équilibre. C'est-à-dire fixer un montant inférieur ou égal à 5 millions de F CFA. Parce que, lors de cette réunion, la quasi-totalité des intervenants avait proposé cette somme par types d'élections. Seul le pôle du pouvoir était favorable à une caution fixée à 20 millions. Or, sur place, nous avons démontré que cette option du pouvoir relevait de la provocation dans la mesure où elle était supérieure à celle du maxima de la présidentielle où ils avaient proposé un montant de 30 millions. Donc, même si le ministre de l'Intérieur n'était pas obligé de suivre l'opposition dans son choix, il ne devait pas non plus dépasser le cap des 10 millions. Mais, à notre grande surprise, il a arrêté le montant de la caution à 15 millions. Etant donné que, conformément à la loi, c'est lui qui est habilité à fixer la caution aux élections locales, nous prenons acte. Cependant, nous sommes vraiment déçus de cette décision prise par le ministre de l'Intérieur. C'est pourquoi, pour ne pas être divertis par ces soubresauts du pouvoir, l'opposition va continuer à travailler ensemble pour remporter une large victoire au cours de ces échéances à venir ».

ABASS FALL, COORDONNATEUR PASTEF DAKAR

« Macky Sall a fait cavalier seul encore une fois »

« C'est une véritable déception. Mais le pouvoir nous a habitués à de telles manigances. Parce qu'à chaque fois, Macky Sall nous invite à des concertations mais au finish, il

sort et fait cavalier seul. La fixation du montant de la caution aux élections doit être consensuelle. Or, dans ce cas précis, que ça soit le camp de l'opposition ou celui de la société civile, tout le monde s'était accordé pour la fixation d'un montant non exorbitant. Car, on considérerait tous que demander à des candidats de décaisser une somme faramineuse juste pour participer aux élections locales est une option handicapante pour notre démocratie. Nous, du Pastef, on était d'accord pour une caution de 10 millions parce que c'est un montant raisonnable au regard de la situation économique du pays. Aujourd'hui, ce qu'il faut comprendre, est que ce dialogue politique n'a pas produit les résultats escomptés. Dans la mesure où tous les autres points sur lesquels ils disent avoir obtenu un consensus avec l'opposition, sont en réalité des questions dérisoires. Mais en ce qui concerne les autres points qui touchent l'intelligibilité de la démocratie, comme la révision exceptionnelle des listes, Macky Sall est passé outre pour faire cavalier seul encore. Pire, ce qui est grave cette fois-ci, est le fait que, pour les mouvements surtout, même si vous vous présentez candidat pour une seule commune, vous payez 15 millions. Or, il y a des mouvements qui n'ont pas une envergure nationale. Et ces organisations ont pleinement le droit de participer à une telle élection surtout quand on sait que les échéances locales ont un caractère particulier ».

ALIOUNE SY, CHARGÉ DES ÉLECTIONS, ACT (ALLIANCE POUR LA CITOYENNETÉ ET LE TRAVAIL)

«Un tel montant, c'est inciter pratiquement les futurs maires à voler»

«Avec cette caution si élevée, ils ont voulu tout simplement mettre l'entonnoir pour mieux décourager certains candidats. Par ailleurs, quelque part, c'est inciter pratiquement les futures maires à voler. Parce que quand vous demandez 15 millions à un candidat qui est engagé à travailler pour sa communauté, ça devient une affaire de deal politique. Car la plupart des gens qui

viennent se débrouiller pour l'avoir, la première des choses qu'ils feront une fois élus, c'est de s'auto-rembourser à travers la caisse municipale. C'est pourquoi la population, face à cette situation, devra faire le bon choix. Mais cette manigance doit convoquer encore une fois l'unité de l'opposition pour que les gens se mettent ensemble. Parce que c'est un moyen de décourager certains et de les envoyer directement à la touche. Les gens du pouvoir sont en train d'inviter au vol. Autrement dit, ceux qui ont de l'argent, qui ont des moyens, qu'ils viennent diriger et qu'ils continuent

à s'enrichir au détriment de ceux-là qui ont de la volonté, de l'expérience, de l'engagement pour leur communauté mais n'ont pas d'argent. Or, concernant l'opposition, au lieu de comprendre ce fait, certains leaders sont actuellement dans des calculs politico-politiciens. Sur ce nous, du Congrès de la Renaissance Démocratique (CRD), nous invitons l'opposition à s'unir et il y a une possibilité de le faire. Si les gens ne le font pas, au sommet, ils seront très en retard par rapport à la base. Le sommet peut indiquer mais les vrais coalitions, quelles que soient la volonté des leaders, se feront à la base. Dans chaque communauté, je pense que les mots d'ordre ne seront pas tout à fait respectés. Alors vaut mieux trouver le consensus large qui permet à ce que nos bases puissent suivre celui de se mettre ensemble. L'unité, c'est la volonté de ceux qui sont à la base et les dirigeants peuvent négocier au sommet mais la réalisation se fera à la base».

WOURY BAILO DIALLO, DÉPUTÉ, MAIRE ET MEMBRE APR
« Il fallait filtrer pour avoir des candidats crédibles »

« Ils (Ndlr, les gens de l'opposition) ont demandé à ce qu'on sup-

prime le parrainage, et cette proposition a été validée. Par conséquent, si on fixait un montant dérisoire comme caution à ces élections locales, on aurait assisté à un grand bazar lors du scrutin. Si on prend l'exemple des législatives passées, il y a eu 45 listes et les électeurs eux-mêmes se perdaient dans leur choix. Et à cause de cette pléthore de listes, l'Etat avait dépensé 17 milliards. Malgré cela, seules 11 listes ont eu des députés. Le scrutin avait démontré donc que les 36 autres n'étaient que des figurants. Donc, il fallait filtrer pour créer des candidats crédibles. Car, il faut qu'on aille dans le sens de la rationalisation des candidats mais surtout de l'espace politique. Aujourd'hui, avec l'avènement des réseaux sociaux, beaucoup de gens inconnus même dans leur localité se réveillent pour dire qu'ils sont candidats aux locales. Il faut que la classe politique, notamment l'opposition, revienne à la raison. Il faut aussi admettre que c'est le gouvernement qui a la responsabilité d'assurer l'organisation d'une élection crédible, transparente. Et, ce montant de 15 millions fixé par le ministre de l'Intérieur est vraiment concevable ».

Falilou MBALLO

DEMANDE DE RENSEIGNEMENT DES PRIX OUVERTE (D.R.P.O)

POUR LES TENUES SCOLAIRES DU LYCEE JOHN F. KANNEDY ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

UNIFORMES ET TENUES D'EPS

UNIFORMES : Chemise rose claire avec logo de l'établissement ; Pantalon rouge bordeaux avec logo

TENUES EPS : Maillot rose claire avec logo de l'établissement ; Pantalon blouson rouge bordeaux avec logo

OFFRES COMMERCIALES

- ° RAPPORT QUALITE/PRIX
- ° DELAIS DE LIVRAISON
- ° PAIEMENT APRES PERIODE DES INSCRIPTIONS
- ° TOUS LES PLIS SONT DEPOSES A L'INTENDANCE AUPRES DE LA COMPTABLE DES MATIERES
- ° SOUSCRIPTION NON REMBOURSABLE CINQUANTE MILLE (50 000) FRANCS CFA

NB : LES CONFECTIONS SERONT CONFIEES A DEUX FOURNISSEURS DIFFERENTS

DELAJ DE DEPOT DES PLIS FIXE AU LUNDI 30 AOUT 2021 A 14 HEURES

LE PROVISEUR

DES TERRES ET DES HOMMES

Le kankourang, un être mystique énigmatique

Par **Ibrahima Diakhaté Makama**, philosophe, écrivain, scénariste.

Le kankourang : un terme générique



Le génie protecteur né de l'artifice mandingue est le kankourang. Ce qui est à noter, c'est que le kankourang est un terme générique pour désigner la trilogie des êtres sacrés. C'est pourquoi le grade de cet être varie selon le cas de problème à résoudre, selon l'adversaire à affronter

ou la nature du combat à mener. A titre d'illustration, si le problème est mineur comme celui d'assurer les réjouissances populaires comme les jambadongs (sorte de carnaval) ou annoncer ou instaurer un interdit comme celui de cueillir des mangues avant leur maturation, c'est le sisalo qui est mis à profit. S'il est question de protéger quotidiennement les circoncis, c'est le kankourang qui est mis à contribution. Mais, si des circoncis sont atteints et meurent à répétition et ou à grande échelle, dans ce contexte précis, c'est fambondi qui est à l'honneur – à l'horreur, devrait-on dire ! En d'autres termes, le fambondi est le degré supérieur dans la hiérarchie des êtres sacrés. Le fambondi est à l'image du djinn dans la conscience collective africaine : il peut se prêter à nos sens comme il peut s'en dérober à sa guise. Sa maîtrise du cadre spatio-temporel lui permet de quitter un endroit et se retrouver à mille lieues de là en un temps record. A ces aptitudes, il faut surtout ajouter qu'il peut voler, marcher sur l'eau, se dissimuler sous terre... Son ubiquité fait sa force et le positionne comme l'élément déterminant dans l'arsenal de protection du peuple. Le souffle de l'esprit est donc enrobé dans le fambondi. Aussi peut-il faire nombre d'exploits à inscrire au chapitre de miracles. Tout compte fait, sisalo, kankourang et fambondi forment le triptyque d'êtres sacrés secrétés par le génie mandingue. Le kankourang étant par ailleurs l'appellation d'un de ces trois le plus populaire et à la fois le nom générique de tous ces êtres masqués.

Le kankourang : origine ?

Se prononcer sur l'origine du kankourang, c'est, à coup sûr, heurter de front un risque certain. C'est, de prime abord, une aventure périlleuse du moment que c'est un secret gardé religieusement, aussi et surtout, c'est un risque encouru du fait de la sacralité de l'être en question. Le mystère du kankourang doit être jalousement gardé et plus que la vie humaine d'ailleurs selon la tradition du Bois Sacré. Car, si ce mystère est percé, c'est à la fois toute l'architecture idéale, institutionnelle, sociale qui s'écroulerait dans un chaos mental indescriptible.



Ce qui est remarquable dès lors, élucider l'origine du kankourang, signifie s'engouffrer dans une sorte de nébuleuse quasiment sans issue, mystère jalousement gardé d'ailleurs. Toutefois, pour tenter de percer cette énigme, il faut postuler pour une sorte de détour essentiel en essayant de remonter aux mythes fondateurs qui ont élevé à la dignité de vénérable le masque sacré et installé dans la conscience collective mandingue la nécessité de déférence et de révérence. Pour ces mythes fondateurs dans lesquels à chaque fois, c'est une femme qui se trouve toujours au mauvais endroit et au mauvais moment, le kankourang est né d'un besoin de combler une béance abyssale. On verra que c'est un ensemble explosif d'évènements qui semble concourir à l'avènement de ce big-bang social ! Ce qui donne plus de pertinence à l'origine logique qu'à celle chronologique perdue dans les méandres du passé.

Le kankourang : génie protecteur du peuple mandingue

Dans l'imaginaire collectif mandingue – imaginaire partagé, par ailleurs, par tous les Négro-africains – l'être humain est entouré d'une pléthore d'esprits malfaisants qui le persécutent. D'après cette croyance, non seulement ces esprits maléfiques qui sont invisibles tourmentent les humains, profitent-ils du fait qu'ils ne tombent sous les sens des humains pour les pourchasser en vue d'un festin sépulcral. Et, du moment que dans la hiérarchie des proies privilégiées les circoncis sont les cibles favorites des bouas (esprits mangeurs d'hommes), de ce point de vue, la surveillance et la protection des futurs initiés sont nécessaires. Ce qui justifie ainsi l'érection d'un « juju » ou Bois Sacré qui a une sorte de franchise mystique et, par conséquent, hors de portée des esprits maléfiques.

Si tel est le cas, on réalisera alors que les humains sont exposés et qu'il faudrait, sous ce rapport, tout un arsenal et protocole mystiques pour protéger le genre homme contre ces chasseurs de viande d'homme vivant parmi les hommes. Et ce qui peut protéger les humains contre ces esprits, pour être efficace, ne saurait être qu'un esprit d'égalité dignité : le kankou-

rang. La raison : s'il existe des esprits malfaisants et des bouas auxquels le genre humain est exposé et s'il se livre en proie facile d'accès, les humains devraient, s'ils veulent se protéger et se prémunir d'une extermination future certaine, faire exister un être à la fois corps et esprit, mais d'un esprit encore plus fort. On constatera, dès lors, que, dans cet invariant commun, le peuple mandingue s'est illustré en faisant surgir une variance en opérant un renversement sans précédent dans l'ordre visible/invisible.

A partir de ce moment, l'on comprendra que le surgissement du kankourang se justifie par le désir inconscient d'être protégé qui habite le mandingue. Ce désir doit être considéré à l'aune de la détresse primitive dans laquelle se trouve le mandingue, écartelé entre un monde visible et un monde invisible, le naturel et le surnaturel, un lointain passé et un devenir hors de portée de la raison humaine. Cet être sacré apparaît comme une sorte d'apaisement face à la figure paternelle des pères fondateurs de la nation mandingue, une sorte de médiation entre ces aïeux et les vivants, entre le visible et l'invisible, entre le profane et le sacré.

Le kankourang : une croyance irrégieuse

Chaque groupe social, chaque conscience collective, ont besoin, d'une manière ou d'une autre, d'une puissance qui les dépasse et les domine pour servir de rempart non seulement contre les êtres invisibles et maléfiques, mais aussi et surtout de l'inconnu. La peur de l'inconnu est donc consubstantielle à l'avènement du kankourang. De ce point de vue, dans cette quête de protection, le génie mandingue a secrété du kankourang.

C'est dire que le besoin de sacré est né inexorablement de l'ultime prise de conscience surgie de l'incapacité où se trouve le mandingue - disons l'homme tout simplement ! - de vaincre l'inconnu et son corolaire, la peur. Pour amortir ce sentiment de la peur de l'inconnu, de l'inaccessible, du lointain, de l'ailleurs..., le génie mandingue a engendré le kankourang. Par conséquent, par l'artifice du kankourang donc, le mandingue passe de la peur de l'invisible à la peur du visible. Sous ce rapport, par cet arti-

ifice, la peur migre de l'inaccessible à l'accessible par la médiation du kankourang. L'on remarquera alors qu'en faisant passer le sentiment de peur de l'invisible au visible, on la dégrade à défaut de l'annihiler. L'être masqué va donc apparaître aux yeux des mandingues comme une sorte d'alchimie entre effroi et fascination. Et ce qui peut, à la fois, faire peur et susciter une admiration ne saurait être qu'une chose autre que moi mais qui exerce une certaine attirance sur moi.

Aussi, pour faire régner un ordre social voulu et accepté par tous, faut-il un garant aimé et craint à la fois, suscitant adoration et terreur en même temps. Pour régenter, l'amour seul du peuple ne suffit pas, la crainte à elle seule ne suffit non plus. Le sentiment d'amour rapproche et toute proximité tue le mythe de la force et, par-delà, du pouvoir. La crainte maintient la distance vis-à-vis de l'autre mais suscite une certaine haine qui chercherait, si l'occasion se présentait, à mettre fin à ce qui fait peur. C'est pourquoi tout pouvoir qui s'appuie sur le savant dosage entre effroi et admiration aura la chance de durer plus longtemps. Et, du moment que c'est lui qui assure le lien avec les ancêtres, et en lui transparaissent les aïeux mandingues auxquels ils vouent respect et admiration, alors celui qui les représente et les guide vers l'esprit des aïeux ne pourrait qu'être adulé et respecté. Ce sentiment de respect moulé dans la peur prouve au mandingue qu'il est juste une créature faible qui fait appel à une créature puissante.

Dès lors, ceux qui ont eu cette ingénieuse idée avaient voulu démêler un cloisonnement inextricable : du moment que le sacré est lié à l'inaccessible, à l'invisible, comment le rendre accessible, visible ? En affrontant ces questions, le génie mandingue a fini par faire exploser le carcan du lointain, de l'inaccessible et trouver un moyen de faire tomber sous les sens l'invisible, de côtoyer le sacré : c'est le kankourang et dans sa dimension la plus élevée, le fambondi. La création du kankourang est, sous ce rapport, un acte majeur d'affranchissement à la trivialité, au profane et au risque.

La suite dans notre édition de demain

CAHIER VACANCES

COIN DES LETTRES

« Coumba Castel » « Gorée »

Un Roman de
Me Serigne Amadou Mbengue

C'était par une belle matinée d'été. Déjà le soleil dardait ses rayons bienfaisants. La chaloupe glissant sur la grande bleue claironnait aux approches de sa destination. Une fois, deux fois, plusieurs fois.

S'il n'était guère assourdissant, le signal ainsi distillé n'en déchirait pas moins la paisible atmosphère de l'île. À mesure que s'approchait la grande embarcation, l'île dévoilait ses formes pittoresques. L'on pouvait entendre un signal sonore qui contrastait avec les lourds silences dans lesquels était plongée jusqu'ici la petite terre environnée d'eau. Signal qui parvenait jusqu'aux confins du mont

Castel. Comme pour répondre à cet appel matinal, l'île de Gorée, espace serein, gravissait peu à peu les pentes de l'effervescence. Les enfants, dans leur spontanéité toute juvénile, accouraient avec frénésie vers le pont de débarquement, prêts à accueillir les nouveaux venus.

Autour, certaines personnes, généralement quelque peu plus âgées, depuis leur place, avaient les yeux rivés sur l'imposante vedette en pelure blanche. De ce nombre figuraient des estivants agglutinés autour de la plage et quelques rares pêcheurs à bord de leurs pirogues. D'autres, en partance pour Dakar, pressaient le pas à la seule fin de s'introduire à temps dans l'unique moyen de transport de l'île, craignant d'être laissés à quai. Tous n'avaient d'yeux que pour la chaloupe. Sur elle, tous les projecteurs étaient braqués. C'était à qui suivrait avec minutie ses derniers mouvements.

Au centre de tous les regards, elle manœuvrait ferme, s'apprêtant à accoster, la course fort bien ralentie, parallèle au quai et insensible au clapotis des vagues. À présent, deux longs cordages, résolument envoyés vers le débarcadère, venaient d'être enroulés autour des bittes d'amarrage.

Bientôt, la coque du bateau en son côté bâbord adhéra aux rebords du quai devant le fascinant tourbillon des flots furieux, agités, surexcités, qui exhalaient des effluves d'eau marine. Frôlant presque la proue, avant pointu de la chaloupe, de jeunes insulaires en maillot de bain rivalisaient d'impeccables plongeurs sous le regard amusé du chevronné commandant de bord, Pa Cheikh Ndiaye qui, mission accomplie, sortant de sa cabine, se laissait envahir par une fierté non dissimulée.

Alors, un à un, les passagers descendaient par eux-mêmes de l'engin flottant quand ils n'étaient soutenus par des volontaires. Venant de Dakar, capitale du Sénégal, ces visiteurs ou habitants de l'île viennent de se délecter d'une splendide croisière d'une vingtaine de minutes environ.

Sans doute, ces apparitions et arrivées, moments fort attendus, vont imprimer plus de vie, plus de rythme, plus d'animation et plus d'effervescence au décor insulaire. Combien de fois ai-je effectué ce trajet assurant la desserte de l'île de Gorée ? Combien de fois ai-je accompli cette manœuvre ? Combien de personnes sont montées à bord de Coumba Cas-



tel ? Un nombre incalculable ! Aujourd'hui, les données ont hélas changé. Et je reste chevillé à l'amère et irréversible conviction d'être abandonné à moi-même, accosté depuis de longs mois en flottant sur l'ennuyeux quai du Port Autonome de Dakar.

Ma rancœur est par trop profonde. J'ai bien sujet de me plaindre. N'est-ce donc pas l'avènement des vedettes Béer, Coumba Lamb et Saint-Charles qui a conduit les responsables de cette structure portuaire à me délaissier, me confinant à ce sort si triste, si révoltant, donc si peu enviable ? Que ne savent-ils se montrer justes ?

Pourtant, quel service n'ai-je pas rendu à la population de Gorée, à son millier d'habitants ? Aux Dakarois eux-mêmes ? Aux natifs des autres régions du pays ? Aux visiteurs de l'île, nationaux comme étrangers ?

À ce moment, je préfère ne pas m'étendre sur mes irréductibles désillusions et tribulations. Ah ! l'homme est sacrément ingrat ! J'ai comme qui dirait le sentiment d'avoir réchauffé un serpent dans mon sein. J'entends d'ici votre objection : « Quand même ! Des lamentations d'une simple chaloupe ! Ça ne laisse pas de surprendre. Décidément, il ne manquait que cela. Ça commence à bien faire ! ».

Ces propos procèdent en effet d'une méconnaissance de ma nature véritable.

Au vrai, même si j'ai donné mon nom à ce gros engin maritime qui assurait la liaison Dakar-Gorée à des intervalles réguliers, je suis bien infiniment plus que cela.

Mais je n'ai pas le droit quant à présent de vous le divulguer. Sur cette nature-là, je compte y revenir avec vous dans quelques instants.

Restons sur cet aspect bien visible de mon existence. Oui, avant moi, il y eut de nombreuses dessertes qui se sont succédé (Brusque, Saint-Charles, Blaise-Diagne, Augustin Ly).

Le premier desdits bâtiments qui assurait le transport entre Dakar, capitale du Sénégal, et l'île de Gorée, sur une distance d'environ 3,5 kilomètres, était une vaste vedette rondelette et assez imposante marquée par ses nombreux à-coups et secousses. Pour cette raison majeure, des esprits fort bien inspirés, mais surtout assez chambreurs devant l'Éternel, l'avaient surnommée « Brusque ».

Sa fabrication jurait avec les constructions navales contemporaines. Elle était presque entièrement à ciel ouvert, ce qui faisait que bien des visiteurs se plaignaient en maugréant de ces nombreuses vagues qui leur arrivaient jusqu'à la figure en cours de traversée, laquelle durait vingt minutes environ.

Tenez ! Certains jours, d'illustres pèlerins sans doute irrésistiblement attirés par le côté

pittoresque de Gorée sont arrivés tout trempés sur l'île. À la grande surprise des enfants qui, souvent sur le quai à l'accostage de la chaloupe, se mettaient – ô impertinence – à rire aux éclats. Ce qui leur attirait tout inévitablement le courroux des adultes et les imprécations des personnes concernées, infortunés d'un moment.

La coque de cette même chaloupe était certes rigide, mais au contact du quai, à l'accostage tant attendu, elle effectuait des secousses telles que certains tombaient carrément, pendant que d'autres se tenaient les uns aux autres comme s'ils étaient pris par un danger ou un péril.

Dans la cale, partie la plus basse, régnait pendant l'été une chaleur d'étuve, une chaleur telle que certains usagers préféraient ne pas y aller, restant debout ou assis à l'extérieur de l'engin flottant, profitant ainsi de l'enivrante et rafraîchissante brise maritime.

J'aurais mauvaise grâce à parler de Paul, ce brave jeune habitant de l'île qui en a eu pour son compte. Car même dans les périodes de grand froid, il éprouvait un malin plaisir à braver vaille que vaille le temps glacial du matin. Et il mettait un point d'honneur à se tenir sur le même emplacement que les Pa Famara, Seydou Niang, Iba Sarr et autres. Ainsi, il n'entraîtrait jamais dans la cale, cette enceinte d'une chaleur torride, alors surtout qu'il portait souvent des habits très légers. Finalement, il attrapa un froid et posa d'inquiétants soucis à ses parents.

À propos du climat, les gens se répandent toujours en controverses sur le point de savoir laquelle des villes entre Gorée, Dakar, Rufisque et Saint-Louis est la plus froide, villes marquées par un froid de canard. En tout cas, dans ma commune, en de telles périodes, si vous ne disposez pas de chauffe-eau, vous aurez de réels frissons au petit matin au moment de prendre votre bain. Ensuite, si pour regagner la chaloupe, vous devez passer par la plage, alors quelle épreuve !

D'autres préféraient aussi cette place extérieure parce que cela leur permettait d'avoir une vue panoramique quel que soit le lieu de provenance, Dakar ou Gorée étant ainsi vu ou aperçu de loin, notamment la Voile d'or, les abords de Rufisque, le tronçon de l'ancien pont détruit...

Animées des meilleures intentions, mais aussi rattrapées par les propres limites de l'engin, les autorités portuaires prirent un jour la décision de tirer un trait sur la chaloupe Brusque. En brusquant ainsi les choses.

Cette décision n'avait pas fait que des heureux. À Gorée, certaines personnes, comme saisies d'amertume et de déception, en voulaient terriblement à la Direction du Port.

Elles étaient ainsi écoeurées par une décision au sujet de laquelle elles n'avaient point été consultées, elles qui prenaient cette chaloupe matin et soir.

En ce qui me concerne, j'en tirais un immense plaisir. Ce plaisir, je le rendais d'autant plus manifeste que j'avais la certitude absolue que le Bon Dieu avait agi avec justesse et que ce décret venait à son heure quand bien même les trois autres chaloupes précitées ont vu le jour dans cet entre-temps...

HEURES DE PRIERES

FADIAR : 05H 40 MN
TISBAR : 14H 15 MN
TAKUSSAN : 17H00 MN
TIMIS: 19H : 45 MN
GEWE : 20H : 45 MN

HEURE DE MESSE

CATHEDRALE : 7H - 18H 3mn
MARTYRS DE LOUGANDA :
6H 30mn - 18H 30m
SAINT JOSEPH : 18H 30mn

SECURITE

POLICE SECOURS : 17
SAPEURS POMPIERS : 18

HOPITAUX

SAMU NATIONALE
15 15 - 33 869 82 52
SUMA : 33 824 24 18
SOS MEDECINS : 33 889 15 15
DANTEC : 33 889 38 00
ABASS NDAO : 33 849 78 00

SENELEC

DEPANNAGE : 33 867 66 66



GLOBAL MÉDIA COMMUNICATION
(GMC)

SIEGE SOCIAL:

LIBERTÉ 6 EXTENSION,
RÉSIDENTE AYA, 2^{ÈME} ÉTAGE
ISSN N° 8509972

TEL : 33 824 32 22

BP 12 836- DAKAR COLOBANE

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Mamadou Oumar NDIAYE

VICE-PRÉSIDENT

Abdoulaye Bamba Diallo



LE TÉMOIN, QUOTIDIEN
D'INFORMATIONS GÉNÉRALES
ÉDITÉ PAR LE GROUPE GMC

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Mamadou Oumar Ndiaye

REDACTEUR EN CHEF

Abdou Karim Diarra

RÉDACTION

GRAND REPORTER CHARGÉ

DES INVESTIGATIONS

Pape NDIAYE

RÉALISATION

SECRETARIAT DE RÉDACTION

Mansour KEBE

MICRO EDITION

Assane Fall, Babacar Simon Faye

IMPRIMERIE :

AFRICOME

DISTRIBUTION

ADP, Ndiol SY, Bora-Bora.

ADRESSE EMAIL

letemoindakar@gmail.com

FLECHES NIVEAUX 3 N°22

ASSURÉMENT ROND DE MÉTAL	IL A DEUX BRANCHES BIGARRAI	MOUILLAS TA CHEMISE DIMINUÉE EN VOILE	IL EST GRAND À LA FIN MET LES VOILES PROPRE AU GÉNÉRAL	DÉSOLÉES POISSONS APLATIS	INITIALES SPATIALES
CUIVRE EN CHIMIE RENDIT PLUS FORT	ÉTAIS TRÈS MÉCONTENT PHYSICIEN DANOIS	DÉCHET DE L'ORGANISME PERSONNE	INSTITUT D'ARCHIVES CIRCULE À ANGKOR	SUD-OUEST RACCOURCI BEAU LINGE	TERRAINS
JOUAS LES INNOCENTS VIEUX FILM	METS EN SCÈNE MÉDECIN PARTICULIER	POILS COURTS DÉMONTÉ	ORNEMENTS FEMELLE DU KODIAK	DÉTRUIRE	COUPES DU CHIMISTE
DÉLAISSÉ VALLÉE À GAVE	RECOURRE UN PEU DE CONTINENT LETTRE	DONNENT LE TON AFRICAINS	MOT DE CÉSAR CÉRÉALES	SIGLE DE PLAFOND RESSENS	TITRE DE HAUT DIPLOMATE
APPAREILS D'ALERTE PRENDRE LA PORTE	QUI ASPIRENT ABIÉTACÉE	DÉCOR-TIQUES	TRISTE PERSONNAGE PARFOIS		
PRÉNOM SIGLE DE BOÎTES	VRAI NOM DE JOHNNY INDICE DE VALEURS				
VOULUT Y CROIRE PRÉFIXE CONTRARIANT					
PRIS EN MAIN					

SERVICE COMMERCIAL

Le Témoin Quotidien
77 402 78 78 - 78 143 71 71
78 372 50 50

Mail servicecommercialletemoin@yahoo.fr

COURS PARTICULIERS A DOMICILE

M. Ndiaye professeur en **Maths-Physique-Chimie** très expérimenté et titulaire dans une école privée catholique dispense des cours particuliers à domicile. Ce, pour tous les niveaux de la 6e à la Terminale.

Contact : 77 340 70 70

SOLUTION FLECHES N°18 niveau 3-4

■	B	■	J	■	B	■	R	■	D	■
C	O	D	A	■	O	B	E	R	E	R
■	C	O	I	F	F	E	■	A	V	E
N	A	R	S	E	■	N	O	R	I	A
■	G	E	■	R	A	N	C	E	S	■
S	E	■	C	A	G	E	■	F	U	I
■	R	A	I	■	O	S	A	I	■	N
B	E	R	N	I	■	B	A	I	S	
■	■	D	E	N	I	S	E	■	N	I
F	R	E	M	I	■	A	R	M	A	T
■	A	M	A	T	I	R	■	U	B	U
H	L	M	■	I	M	I	T	E	R	■
■	L	E	C	A	P	■	O	T	I	S
D	I	N	A	■	A	J	U	S	T	A
■	A	T	R	O	C	E	S	■	E	S
S	I	■	A	L	T	E	S	S	E	S
■	T	A	T	E	■	P	E	R	S	E

SANTE

La grève des médecins en spécialisation largement suivie

Certains parmi eux font état, cependant, de menaces et d'intimidations venant de leurs enseignants.

Des médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes en spécialisation et regroupés dans le collectif dénommé Comes (Collectif des médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes en spécialisation du Sénégal), ont cessé presque toutes activités dans les hôpitaux depuis hier pour exiger de meilleures conditions de travail et le paiement de leurs bourses de spécialisation. Une grève largement suivie mais qui ne manque pas de conséquences sur les grévistes notamment les étudiants en spécialisation qui auraient reçu des menaces de leurs professeurs.



Des médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes en spécialisation sont en grève depuis hier et jusqu'à ce jour. Deux jours durant, ces blouses blanches en spécialisation ont cessé toutes activités de consultation, d'astreintes, de gardes, d'urgences... dans les hôpitaux pour réclamer de meilleures conditions de travail et le paiement de leurs bourses de spécialisation. Un mot d'ordre de grève largement suivi dans les régions avec des impacts au niveau de certaines structures hospitalières de Dakar, Thiès et Saint Louis. Regroupés au sein d'un Collectif des Médecins, Pharmaciens, Chirurgiens-dentistes en spécialisation du Sénégal (Comes), ces professionnels de la santé dénoncent l'attitude des autorités qui auraient repoussé les échéances de la réalisation de leurs promesses à des «délais indéterminés». D'après les explications du président dudit collectif, Dr Mbaye Sène, la cessation d'activités au niveau hospitalier fait suite à leur communiqué du 17 août dernier relatif au «retard du

paiement des bourses de spécialisation» et à la «réticence du ministère de la Santé et de l'Action sociale à s'engager dans un chantier de réformes» pour l'amélioration du quotidien des spécialistes au niveau national, mais surtout pour une «meilleure forme» au secteur dans sa globalité. A l'en croire, le Comes entend poursuivre la lutte malgré les menaces. Certains grévistes, particulièrement des «étudiants en spécialisation», disent avoir reçu des menaces et intimidations de leurs enseignants.

«Pour les régions de Thiès, Dakar et Saint Louis, il y a un respect à 100 %. Mais nous avons aussi appris qu'il y a eu des intimidations chez des enseignants ou des assistants et assistantes dans certains services. Nous disons à nos professeurs et maitres que cette revendication du Comes, des médecins en spécialisation, est la leur. Ils doivent nous accompagner et ne pas nous intimider sous aucun prétexte. Si nous réus-

sissons ce combat, cela nous permettra d'être dans de meilleures conditions de spécialisation. Il ne sert à rien de former quelqu'un qui n'est pas bien dans son domaine. « Notre seule requête est d'être bien formés pour servir le Sénégal, et l'Afrique. C'est vraiment sidérant de voir des enseignants faire des menaces à des étudiants pour des questions d'examens ou de notes parce que tout simplement ils revendiquent leurs droits. Nous les appelons à la raison. Nous demandons encore une fois qu'ils nous soutiennent. Ils ne sont pas nombreux à intimider, mais il y en a quelques-uns », a expliqué Dr Sène qui entend faire le déplacement au niveau des services concernés «pour parler» à leurs maitres, leurs enseignants ou leurs professeurs et leur faire comprendre le motif de cette «grève reconductible». Ce, dit-il, «même si des emails ont été envoyés à tous ces enseignants».

Maïmouna FAYE FALL

OUAGOU NIAYES

Un couple arrêté en possession de 1000 dollars en faux billets

Le commissariat des HLM a réussi un coup de maître. En faisant d'une pierre deux coups. En effet, en arrêtant un couple pour faux monnayage, il s'est révélé que l'homme est impliqué dans des affaires de trafics de migrants et d'autres sales coups. Le coté rocambolesque de cette affaire est que la bonne dame déclare avoir volé les billets dans le portefeuille de son mari.

Le trafic de faux billets de banques a pris une ampleur insoupçonnée dans notre pays. Pas une semaine sans que les forces de l'ordre arrêtent des faux monnayeurs à Dakar et ses environs. Dernière affaire en date traitée par la police, avant-hier, une dame s'est présentée au marché des HLM pour faire ses courses.

S'arrêtant devant une boutique, elle a demandé au commerçant s'il faisait

du change de dollars car, prétendait-elle, elle n'avait pas en sa possession des francs FCFA. Hélas pour elle, en vérifiant avec son détecteur les 250 dollars que la cliente lui avait remis, le commerçant s'est aperçu que les billets étaient faux. Sans tarder, il contacte le commissariat des HLM dont les éléments se sont transportés sur les lieux. Face aux policiers, la mise en cause, D.D, a soutenu... avoir volé les 250 dollars dans le portefeuille de son mari. Sur ces entrefaites, elle a conduit les enquêteurs à Ouaga Niayes où le mari, D.S, avait loué une chambre pour mener ses activités frauduleuses.

D'ailleurs, c'est sur place qu'il a été arrêté. La perquisition des lieux s'est révélée fructueuse car 750 dollars ont été retrouvés dans le portefeuille du mari. Ce qui fait un total de 1000 dollars que

détenait le couple. Mieux, dans la chambre, les policiers ont découvert d'autres éléments qui incriminent davantage le mari

Selon le commissaire des HLM, Mme Doumbia, beaucoup de passeports ont été découverts en plus d'autres faux papiers prouvant que le mis en cause est un dangereux criminel et escroc qui œuvre dans le trafic de migrants, usant et faisant usage de faux. Il s'est également révélé que le mis en cause avait loué un appartement à Liberté 6 Extension pour y loger sa femme et une chambre à Ouagou Niayes rien que pour y mener ses activités frauduleuses. Le couple a été arrêté et déféré au parquet en attendant d'être fixé sur son sort. Bravo au commissaire Doumbia et à ses éléments !

Aïda MBOUP SEYE

BREVES

TOUBA: Un enfant de 5 ans fauché par une ambulance

Un drame plonge Darou Khoudoss dans l'émoi et la consternation depuis vendredi dernier. D'après une source de Seneweb, un enfant âgé de seulement 5 ans a été heurté par une ambulance. Et il a succombé à ses blessures quelques minutes plus tard. Le chauffeur du véhicule d'une structure sanitaire a été arrêté et placé en garde-à-vue au commissariat spécial de Touba. Poursuivi pour homicide involontaire, le conducteur de cette ambulance a été déféré ce lundi matin au Tribunal de Grande Instance de Diourbel, d'après la même source proche du dossier.

TOUBA Retrouvé mort, un enfant d'un an et 4 mois enterré en catimini par ses...

Un drame s'est passé à Touba, plus précisément à Touba Newga, où un enfant d'un an et quatre mois a été retrouvé mort dans un bassin de rétention qui fait face à la maison familiale. Une personne qui voulait faire ses ablutions, l'a trouvé, après avoir ouvert le bassin. Mais ce qui est curieux dans ce drame, racontent les riverains, le grand-père de la victime, en présence du père, a inhumé l'enfant sans l'aval des forces de l'ordre. Ils ont été interpellés pour les besoins de l'enquête, avant d'être relâchés. Cependant, le mystère demeure toujours. Qui a mis cet enfant innocent dans le bassin avant de le refermer ?

INCENDIE CRIMINEL À DENVER Les présumés auteurs fixés sur leur sort le 8 novembre prochain

La famille Diol de Denver devra garder encore son mal en patience. Même si le processus est en cours, la justice de Denver n'a pas encore retenu une date fixe pour le procès des présumés meurtriers de l'incendie criminel, qui avait coûté la vie à 5 membres de cette famille sénégalaise résidant dans la capitale de l'Etat du Colorado, le 5 août 2020. Après six mois d'enquête, ce sont trois jeunes qui ont été arrêtés, et la date du 8 novembre 2021 retenue pour l'avant procès. « Nous avons tenu plusieurs séances, via Zoom, avec le juge. Mais jusque-là, c'est le procès préliminaire qui a été retenu. C'est-à-dire la révision de preuves rassemblées par les enquêteurs. Lors de cette séance, le juge va dire s'il a suffisamment de preuves pour inculper ou non les présumés meurtriers », nous renseigne le responsable en charge du dossier. Les cinq membres de cette famille sénégalaise qui ont été victimes de l'incendie de leur maison, sont : Djibril Diol et Adja Diol, leur fille de 2 ans Khadija, Hassan Diol et sa petite fille, Hawa Baye

Le 5 août 2021 marque le premier anniversaire de leur mort. Dans le cadre de la 6e édition d'Afrik Impact, les responsables d'African Leadership Group (ALG) leur ont rendu un vibrant hommage. Désormais, avec le soutien d'ALG, la Colorado State University, dont Djibril Diol est diplômé, a doté une bourse à son nom, qui fournira des ressources financières aux étudiants en l'honneur de sa mémoire et de son héritage. Si la lumière tarde à être faite sur cette affaire, trois facteurs peuvent bien l'expliquer. La pandémie de la Covid-19 qui a obligé les juges en charge du dossier à faire des séances de travaux avec la famille des victimes via Zoom, le changement d'avocats des présumés, mais également le fait que tous les trois victimes étaient des mineurs au moment des faits. En effet, deux des présumés meurtriers étaient chacun âgés de 16 ans au moment des faits, le 3e, également âgé de 14 ans. « Ici, quand on est victime, on est représenté par le procureur. Donc, c'est le procureur de Denver qui a la charge du dossier et il a demandé à ce que les présumés auteurs soient transférés devant un juge pour adulte. Mais, il fait face à l'opposition des leurs avocats, qui demandent à ce que leurs clients soient jugés devant un juge pour mineur », renseigne notre source

.Senemedia

Jamra, arrête ton cirque !

Liberté d'expression, liberté de presse, liberté de pensée, liberté de création, bref liberté sous toutes ses formes et toutes ses déclinaisons, nous te sentons orpheline.

Depuis un certain temps, l'ONG Jamra a instauré la censure systématique sur des séries télévisées n'ayant pas son assentiment, bien aidée en cela par le Conseil national de régulation de l'audiovisuel CNRA. Des ailes lui ayant poussé sur le terrain de la censure à la diffusion, l'organisation veut maintenant étouffer dans l'œuf la création cinématographique en investissant son administration. Elle a annoncé en grande pompe, comme à son habitude, avoir signé une convention avec la Direction de la cinématographie. Celle-ci, on le sait, à travers le Fopica, finance la production des films.

Nous n'aborderons pas ici les aspects juridiques de la question. Ce n'est pas évident que les règles de fonctionnement de la Direction de la cinématographie, fixées par une administration laïque, l'autorisent à signer quoi que ce soit avec une organisation brandissant des critères religieux pour valider ou invalider un scénario. Mais si notre ami Babacar Diagne, président du Conseil national de régulation de l'audiovisuel (CNRA), du haut de son expérience, cède presque toujours devant l'activisme débordant de Jamra, on voit bien d'ici l'embarras du tout nouveau directeur de la cinématographie. Bref !

Jamra, ainsi donc, place ses pions un à un. Et de plus en plus de gens, notamment au sein de l'intelligentsia, y compris politique, et aussi, malheureusement, de la presse, semblent trouver normal que Mame Makhtar Guèye, leader autoproclamé (parce qu'il n'en est pas le président) de Jamra, remette systématiquement en cause des acquis obtenus, voire arrachés, de haute lutte au fil des ans dans un pays, le Sénégal, que son rayonnement culturel a souvent placé aux premiers rangs des grandes nations du monde. De Tokyo à Berlin, en passant par Budapest et Paris - depuis Senghor -, Khar Mbaye Madiaga, Doudou Ndiaye Rose, Ndèye Khady Niang, Baaba Maal, Youssou Ndour, Sembène Ousmane ou encore Djibril Diop Mambety ont porté haut l'étendard du pays tant qu'au Japon, on danse le mbabas ou le jaxaay comme à Médina-Sabakh ou à Yeumbeul. Touki Bouki de Mambety est aujourd'hui classé, par la Fondation Martin Scorsese, parmi les cent meilleurs films du patrimoine cinématographique mondial. Or dans ce film, réalisé en 1973, une des scènes-culte, sinon LA scène-culte, montre un homme dans la force de l'âge, debout sur le siège d'une voiture décapotable, nu, de dos, le poing levé, sur fond sonore d'un bàkk célèbre de notre làmb (patrimoine musical de cette lutte traditionnelle qui nous est spécifique avec son rituel athlético-poétique). Des empereurs, des rois et reines, toutes sortes de chefs de grands États ont applaudi le Sénégal, d'Occident en Orient, à travers le monde, grâce aux ballets La Linguère ou à l'Ensemble Lyrique traditionnel de Sorano ou de sa troupe théâtrale, et de danses, que la censure bigote qualifierait aujourd'hui de « perverses ». Or ce dynamisme culturel nous a valu des amitiés utiles sur la scène diplomatique mondiale, avec toutes leurs

implications aux plans économique et commercial.

La culture, disait Senghor, est au début et à la fin de tout développement. La brûlante actualité, avec la débandade militaro-diplomatique de la coalition occidentale en Afghanistan, en offre une illustration saisissante. Si l'Amérique domine le monde aujourd'hui, ce n'est pas grâce à sa force militaire, mais au blue-jean, au western, à Michael Jackson, à Harvard University, à Rihanna... A sa Culture donc (grand c), et dans sa grande diversité que son cinéma, langage universel, a répandue dans le monde. La culture - plus profondément influente que le canon -, quand elle s'installe vingt ans quelque part, aucun groupe armé n'arrive à l'en déloger. Les Talibans ont vite fait de chasser ce qui restait chez eux de l'armée américaine, mais ils auront plus de mal avec le mode de vie adopté par une bonne partie de la jeunesse afghane née ou ayant grandi au cours des vingt dernières années d'occupation et d'influence culturelle occidentale. Toutes les concessions que les nouveaux maîtres de Kaboul sont en train d'aligner, pour gouverner sans heurts ingérables, tiennent à cette problématique. La force que représente sa culture pour un peuple, certes « ouvert aux apports féconds des autres cultures », est à entretenir et promouvoir plutôt que d'être étouffée, mise sous l'éteignoir par une censure... unilatérale - c'est le moins que l'on puisse dire. Nous sommes le pays de Boucounta Ndiaye « Ndaga yàxal na may nelaw », et tous ces jeunes, musiciens, cinéastes ou "performers" ne sont que les continuateurs d'une tradition dont les racines sont ancrées bien plus loin dans le temps - loin avant cet instrumentiste et chanteur de génie -, dans notre culture. Que, parmi ces jeunes créateurs, certains puissent être maladroits ou manquer du talent nécessaire pour rendre tout cela avec élégance, soit ! Mais alors, comme dans tous les pays du monde, c'est la sanction du public et de la critique qui doit tout réguler. Et non pas une organisation confessionnelle, quelle qu'elle soit, qui ne fédère pas - y a-t-il besoin de le dire ? - tous les Sénégalais. Allons-nous continuer de fermer les yeux sur le danger qui nous menace ainsi, au lieu d'ouvrir l'œil sur l'urgente nécessité qui se présente à nous de mettre un terme à cette fuite en avant, et avant que le situation ne dégénère inexorablement ? Allons-nous continuer d'accepter qu'un Torquemada tropical nous dépouille entièrement du peu de liberté qui nous reste après qu'il a réussi à subjuguier le CNRA et, dernièrement, la Direction de la cinématographie, voire la DSC (Division spéciale de la cybersécurité) de la Police nationale, qui lui acceptent tout ce qu'il leur impose ? Allons-nous continuer de laisser à Mame Makhtar Guèye le soin de décider tout seul du contenu de nos programmes audiovisuels, c'est-à-dire redéfinir la politique culturelle du pays de Léopold Sédar Senghor, David Diop, Birago Diop ? Et pour mettre quoi à la place ? Telle est en fait la grande question ! Devrions-nous continuer d'accepter que l'esprit créatif de nos artistes (au sens large) se laisse brider, non par une réflexion critique argumentée, ouverte, mais par des réactions épidermiques avec, pour bouclier, des caractérisations définitives, frappées abusivement de l'estampille religieux - « pervers »

en est une récurrente -, jetées sur des œuvres de création ?

La religion !!! L'idée qu'en résistant à l'agitation frénétique du nouveau Jamra (qui m'a rien à voir avec la grande classe de celui de son défunt fondateur, Abdou Latif Guèye), l'on s'opposerait à la religion terrorise bien des gens. Nombreux pourtant sont les Sénégalais qui sont loin d'être d'accord avec les actes que n'arrête pas de poser son successeur de fait, avec ses manières. Celles-ci qui arrivent (presque) à nous persuader qu'il est envoyé sur terre par le Tout-puissant Allah pour sauver nos âmes du feu de l'Enfer ! Non, confrères et consœurs, Sénégalais et Sénégalaises épris de respect pour la différence et de mesure, refusons ce diktat, cette inquisition à la Torquemada qui menace de conduire au bûcher tout esprit créateur (car fondé sur la liberté) chez nos réalisateurs, scénaristes, acteurs, artistes... qui ne demandent qu'à laisser s'exprimer leurs différents talents afin que les regarde, les juge et les sanctionne (positivement ou négativement) le peuple sénégalais dans ses diversités raciale, ethnolinguistique, culturelle, religieuse. Exactement comme c'est le cas dans tout les pays civilisés à système démocratique, même imparfait, y compris en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso et, surtout, au Nigeria, le pays de Nollywood, où mille fleurs s'épanouissent pendant que mille écoles rivalisent. Ce qui a donné à l'industrie culturelle nigérienne une place de choix dans son économie : 30% du PIB.

Nous ne connaissons, ou si peu, ni "Infidèles", ni "Maîtresse d'un homme marié", ni "Cirque noir", ni aucune autre de ces séries systématiquement accusées de pervertir le peuple sénégalais, pourtant habitué, à travers la toile mondiale, aux films occidentaux bien osés, sans en être devenu un peuple plus « pervers » qu'un autre. Ou de dévaloriser la femme. Ou encore d'être coupables d'on ne sait quelle autre niaiserie. Pour ne pas succomber à la tentation de la perversité "matarienne", à l'instar de bien des Sénégalais - maîtres, eux, de leur télécommande - nous sommes suffisamment libres et responsables des chaînes que nous choisissons de regarder. Pour, si un programme ne nous plaît pas, zapper et regarder autre chose. Ou ouvrir un bouquin, tiens !

Les censeurs, sous toutes les latitudes, ont cette fâcheuse tendance à reluquer tout un film, voire à passer et repasser plusieurs fois certaines scènes avant de décider de ce qu'il faut cacher au regard de ce peuple mineur qu'ils prétendent ainsi protéger. Contre quoi ? Et puis, à la fin, quand les censeurs seront arrivés à leurs fins, que proposeront-ils comme politique cinématographique à la place de ce cinéma et de ces séries voués aux gémonies ? Œuvres que, depuis des années, la Direction de la cinématographie finance à partir de critères techniques et artistiques essentiellement, mais aussi de moralité, bien spécifiées dans ses textes. Nous attendons ce programme alternatif des nouveaux gardiens de la morale créative.

En attendant, l'envie nous démange de leur lancer : « messieurs les censeurs, arrêtez votre cirque ! »

Mamadou AMAT et Papa Samba KANE,
journalistes

Lettre ouverte à Monsieur Antoine Félix Abdoulaye Diome

Contestation d'omission d'un certain nombre de conflits fonciers dont l'ANAT n'a pas fait mention dans son dernier rapport.

Monsieur le Ministre, Nous tenons avant tout à vous saluer sans pour autant ne pas manquer de magnifier le remarquable travail que vous êtes entrain d'abattre au niveau du ministère de l'intérieur, depuis que le Président Macky SALL vous a encore une fois de plus renouveler sa confiance, en vous portant à la tête de ce département ministériel combien stratégique. Monsieur le Ministre, nous tenons également à attirer votre attention par rapport à un certain nombre de dossiers liés à des conflits fonciers, que l'ANAT n'a pas mentionnés dans son rapport 2021.

Pour exemple, nous prenons le cas des 210 hectares que le défunt maire de Rufisque N'diawar TOURE, avait attribués à l'époque de son magistère, aux populations

habitant les quartiers en bordure de mer à Rufisque comme Diokoul, Mérina, Keury Kao, et Thiawène, quotidiennement menacées par l'avancée de la mer.

S'agissant de ce dossier, un certain nombre de fonctionnaires connus pour leur propension à faire main-basse sur les terres de nos ancêtres, s'étaient empressés de rétrocéder ces 210 hectares à SOCOIM Industries. Cette situation avait conduit, à la correspondance que nous avions adressée à Madame Seynabou Ndiaye DIAKHATE présidente de l'OFNAC, pour dénoncer les agissements indéliques des fonctionnaires impliqués dans cette affaire des 210 hectares qui avait été mis à contribution par feu N'diawar TOURE ancien maire de Rufisque pour sortir les populations riveraines de la mer des problèmes auxquels elles étaient confrontées.

Il nous faut aussi rappeler, que le commissaire chargé d'enquêter sur ce dossier avait déclaré que le site sur lequel s'étendaient

ces 210 hectares, ne dépendait pas du périmètre communal de Rufisque. Mais nous, nous avons la conviction, que cet espace relève bien de la commune de Rufisque car il se situe au niveau de la série G dont l'appartenance au périmètre communal de Rufisque, ne peut souffrir d'aucune remise en cause. Voilà pourquoi Monsieur le Ministre, nous souhaitons qu'une enquête administrative soit mise en œuvre, pour apporter toutes les clarifications nécessaires dans ce dossier.

Nous pouvons aussi attester, que les conflits fonciers de ce genre opposant SOCOIM Industries et les populations rufisquoises, font légion dans la commune.

Et malgré la saisine de Madame Seynabou Ndiaye DIAKHATE présidente de l'OFNAC demandant à l'ANAT de se pencher sur ce dossier, le problème reste toujours entier. Car l'ANAT dans son rapport 2021 n'a nullement mentionné ce conflit foncier dans ce document, alors que la mer continue de plus bel,

à menacer nos populations qui vivent dans le plus grand désarroi, car quotidiennement exposées à la furie des eaux.

En réponse à la correspondance que leur avait adressée la présidente de l'OFNAC, l'ANAT avait répondu à cette dernière, que les conflits fonciers dans le département de Rufisque étaient uniquement dus aux délimitations physiques entre les collectivités territoriales, alors que tel n'est pas le cas. Tout en vous remerciant déjà Monsieur le Ministre des instructions qu'il vous plaira de donner pour apporter une panacée dans ce dossier afin de permettre à nos populations menacées par l'avancée de la mer enfin de pouvoir rentrer dans leurs droits, veuillez recevoir l'expression de toute notre considération.

Ousmane François GUEYE
Président de la Convention des Lébous
de Souche du Département de Rufisque
Tél : 77 635 78 93

Interpellation citoyenne au maire Alioune Ndoye

«COMMENT DAKAR-PLATEAU A-T-ELLE PU SE RETROUVER BON DERNIER DU PACASEN ? QU'EN EST-IL DE L'ÉCOLE BIBI NDIAYE ET DU JET D'EAU DE PETERSEN ? POURQUOI DÉMOLIR SANDAGA CONTRE L'AVIS DES EXPERTS ?...»

À mes précédentes interpellations relatives à des actes politiques qu'il a eu à poser durant son magistère¹, Alioune Ndoye et ses partisans répondent par des insultes et des accusations gratuites hors sujets qui n'éclairent en rien la lanterne des citoyens sur sa gestion de la mairie². Ensuite il organise un point de presse³ spectacle pour noyer le poisson, oubliant, comme on dit, qu'on ne peut pas tromper tout le monde tout le temps. Or, aujourd'hui, c'est cette gestion calamiteuse qui doit être éclairée, pas celle de son prédécesseur qui a fait son temps et à qui il aime bien renvoyer pour distraire le monde et cacher ses errances. Car l'heure du bilan a sonné pour lui. Et il a bel et bien posé les actes dénoncés dans mon papier⁴ sans sourciller, toisant tout Dakar-Plateau, sourd aux appels à la raison des médiateurs. Donc, ne nous laissons pas divertir. Restons dans le vrai débat.

Un bilan social catastrophique du fait d'une ignorance de l'esprit de la décentralisation

En effet, Alioune Ndoye, pendant tout le temps passé à la tête de l'institution municipale, a ignoré l'esprit de la décentralisation, excluant habitants et usagers du Plateau de la gestion des affaires de la cité et les divisant en deux camps : ceux qui sont avec lui et ceux qui sont contre lui (que lui-même appelle dans sa « Réponse à Abdou Khadre Gaye » : « les autres habitants du Plateau »). Il a procédé à des licenciements politiques en cascade avec leur lot de drames sociaux. Il a piétiné, humilié et brimé des citoyens qui ont refusé de se soumettre à son diktat, les privant de leur droit, réduisant au néant ses adjoints et présidents de commission et excluant du conseil municipal qui il veut, excluant du bénéfice des prestations de service public qui il veut.

Aujourd'hui, il se prend pour le roi. Il s'est permis, à sa conférence de presse, de proférer des menaces à peine voilées contre ses adversaires politiques qu'il a osé qualifier de traître. Laissez-moi rigoler ! Il a même osé traiter l'équipe dirigeante actuelle de la ville d'aventuriers et de fossoyeurs, comme si le Plateau ne faisait pas partie de Dakar, comme si les deux entités n'étaient pas au service des mêmes populations... L'homme, en effet, se distingue par son individualisme, son insolence et sa bellicosité. Il a instauré dans la commune un climat d'adversité tel que des agents de la mairie craignent de recevoir à leur bureau des opposants, et que tendre la main à certaines personnes devient un péché, ne pas commenter en mal des postes les concernant signifie qu'on est contre monsieur le maire, hélas, hélas ! Il a semé la division dans Dakar Plateau. Il souffle la haine dans les cœurs.

Présentement, comme en confirmation de son titre de « maire bagarreur et porteur de plainte », il est en contentieux au tribunal avec le jeune Demba, habitant à Parc Fourage, pour « soustraction de denier public », au grand étonnement de tout un quartier. Le garçon séjourne à la prison de Reubeus. Et il n'est pas le premier qu'il y fait séjourner... Et pourtant notre commune dispose dans ses pénc et quartiers d'outils traditionnels de règlement des conflits dont il pouvait user, mais qu'il ignore et contribue même à démanteler comme il le fait avec le bâtiment du marché Sandaga. Car il ne sait pas ce que patrimoine veut dire. Et, malheureusement pour lui, sa « Réponse à Abdou Khadre », révélateur de son défaut d'acquis culturel, est une validation

de son très mauvais bilan social à la mairie. Mais son bilan moral est encore pire. Permettez-moi de ne pas en parler.

J'invite Alioune Ndoye à faire preuve de courage et à ne pas fuir le vrai débat

Concernant les abus qu'il est en train de commettre en cette période de révision des listes électorales, privant des centaines, voire des milliers de citoyens de leur droit, il tente maladroitement de se disculper, en accusant ses adversaires de convoyage d'électeurs et de vol, comme dans un monde à l'envers. Mais il est clair qu'il s'agit d'une tentative de détournement de la volonté des populations à l'occasion des prochaines électorales locales. Car nous connaissons l'homme. Pour lui, la mairie est un simple ascenseur politique. Et la politique, pour lui, signifie roublardise. Et au moment où il prive des habitants du Plateau suspectés d'opposition à sa réélection de la jouissance de leurs pièces d'état civil, il utilise l'appât des services de la mairie pour s'acheter des électeurs venus d'ailleurs. Et cela avec la complicité de certains délégués de quartier.

Sur cette question précisément, les « Forces du Plateau » ont saisi les autorités compétentes. Elles saluent les rectificatifs apportés et leur demande d'aller plus loin, car les populations peinent toujours à se faire délivrer les certificats de résidence et de domicile, et à se faire inscrire. Pour le reste, qu'il se calme et rende compte : c'est le minimum qu'on attend de lui avant son départ prochain et inévitable.

J'invite donc Alioune Ndoye à faire preuve de courage et à ne pas fuir le vrai débat sur sa gestion solitaire, exclusive et partisane de la mairie à nulle autre pareille. Toutefois, en attendant qu'il se ressaisisse et réponde sereinement aux questions à lui adressées, je sollicite de sa part un autre éclairage concernant le mauvais classement de la collectivité territoriale à la dernière évaluation du PACASEN ainsi que sur la reconstruction de l'école Bibi Ndiaye que personne ne comprend dans tout le Plateau, pas même les membres du conseil municipal...

La mairie du Plateau sifflée hors-jeu et mise sur la touche du PACASEN

En effet, le rapport définitif de synthèse de l'évaluation de performance des collectivités territoriales 2021 effectué par la Chambre des Collectivités territoriales de la Cour des Comptes, en sa séance du 31 mai 2021, fait ressortir que, sur les 122 communes participantes, bénéficiaires du Programme d'Appui aux Communes et Agglomérations du Sénégal (PACASEN), la commune de Dakar Plateau fait partie des 12 collectivités territoriales en queue de peloton, car n'étant pas en conformité avec au moins 1 des 8 Conditions Minimales Obligatoires (CMO).

Or, la non-atteinte d'une de ces CMO entraîne la perte définitive de la subvention qui s'élève cette année à plus de 20 milliards, contre 17, 8 milliards en 2020. Donc la commune de Dakar Plateau est hors-jeu au même titre que 11 autres communes.

Et le champion autoproclamé de la qualité d'être classé parmi les derniers

À Fatick, les performances de la commune, classée première sur les 19 communes concernées par les IDP⁵ (Indicateurs De Performance), avec une note de 68 points, devant Mbour (64), Louga (60), Kolda (59), ont été bien accueillies par les populations qui ont exprimé leur fierté à l'endroit de leur premier magistrat, Matar Ba, ministre des sports.

À Mermoz Sacré Cœur le conseil municipal s'est réjoui des résultats. Barthelemy Dias passe haut la main. On s'est aussi réjoui à Yoff,

Ngor, Ouakam et Hann Bel Air. Et ce fut un réconfort pour Ablaye Diouf Sarr, maire de Yoff, ministre de la santé, en pleine crise Covid, ainsi que pour Babacar Mbengue, maire de Hann, et tous les autres.

À Dakar Plateau, par contre, une des communes les plus balèzes du pays, le premier magistrat enfle le bonnet d'âne et cache les résultats aux populations comme on cacherait une naissance honteuse se gargarisant d'une hypothétique certification qualité pour se donner bonne conscience et s'octroyer le droit de cracher sur tout ce qui bouge et salir tout ce qui est propre.

Ces questions auxquelles le maire e Dakar Plateau ne saurait se soustraire

J'interpelle le maire Alioune Ndoye :

- Pourquoi ce mauvais résultat de la mairie du Plateau ?

- Au-delà du symbole plus que négatif de ce classement, quel est le coup financier de la perte du PACASEN ?

- Quels sont les autres programmes dont bénéficie la mairie et où est ce qu'elle en est ?

Rappelons que le Programme d'Appui aux Communes et Agglomérations du Sénégal (PACASEN) est un programme du Gouvernement du Sénégal d'une durée de 5 ans (2018-2023). Il vise à soutenir la mise en œuvre de l'Acte III de la Décentralisation, en participant au développement des capacités de gouvernance et de financement des collectivités territoriale ainsi qu'à la promotion de la participation citoyenne. D'un montant de 260 millions de dollars US, soit plus de 130 milliards de francs CFA, il est cofinancé par la Banque mondiale, l'Agence française de développement (AFD) et l'Etat du Sénégal.

Prévu pour 18 mois, le chantier de Bibi Ndiaye a finalement duré 10 bonnes années

En ce qui concerne le chantier de l'école Bibi Ndiaye tant décrié à l'époque et aujourd'hui encore pour non-respect des normes sécuritaires et bouleversement de la cartographie scolaire du Plateau, je demande :

- Qu'en est-il véritablement de Bibi Ndiaye ?

- Pourquoi le chantier a duré aussi longtemps (10 ans au lieu de 18 mois) ?

- Pourquoi l'établissement scolaire reste fermé depuis son inauguration en mars 2020 ? Qu'est-ce qui bloque ?

- Quel est le coût initial du projet et le coût final après autant d'années d'enlèvement du chantier ?

Les populations doivent-être édifiées sur toutes ces questions. Car, aujourd'hui, la mairie du Plateau a perdu le PACASEN pour mauvaise gouvernance. Et le chantier de Bibi Ndiaye prévu pour durer quelque mois seulement a duré une décennie, et l'établissement scolaire n'est toujours pas fonctionnel. Et perdre la ventilation à titre provisoire des écoliers dans d'autres établissements situés très loin de leur lieu d'habitation.

Rond-point Cabral : Quand le «jet d'eau de la bêtise» suscite la curiosité

Il n'y a pas que Bibi Ndiaye qui suscite la curiosité et les inquiétudes des habitants du Plateau et nécessite des clarifications de la part de monsieur le maire. Car le bonhomme, je ne sais pourquoi, semble habitué aux chantiers trop longs, trop coûteux et à la pertinence discutable. Permettez-moi donc de citer le cas du fameux jet d'eau de la place Cabral situé en plein marché Petersen et que d'aucuns, qui trouvent son emplacement quelque peu bizarre, appellent, à juste titre : « le jet d'eau de la bêtise ». Les travaux, achevés depuis très longtemps, ont coûté, semble-t-il, 150 millions. Hélas, le jet d'eau n'a jamais fonctionné. Et aujourd'hui, l'espace est devenu, comme on pouvait s'y attendre, un étalage de marchandise tout comme les rues et avenues environ-

nantes, à la grande désolation des populations.

Plus de 700 millions pour réfectionner un bâtiment qui reste fermé

On pourrait citer le cas de la bâtisse de Service d'hygiène, réfectionnée, dit le maire, à plus de 700 millions et restée fermée plusieurs années déjà au moment où la commune ne dispose plus d'espace jeune depuis que la casse d'Assane Diouf a emporté le centre socio culturel qui se trouvait dans l'enceinte du stade.

Je demande au maire :

- À quand la mise en marche du jet d'eau de Petersen ?

- Que compte-t-il faire du bâtiment de Service d'hygiène ? Quand ?

- A-t-il mesuré la perte financière et sociale que représente la fermeture de l'édifice pendant tout ce temps ?

- Combien ont réellement coûté les projets ?

Trois interrogations concernant Sandaga, la vieille Soudanaise

- Pourquoi démolir le bâtiment classé patrimoine (code arrêté 2006DAKARPIKINE112) pour le reconstruire à l'identique et pas seulement le restaurer, comme suggéré par les techniciens, surtout que cette dernière formule est beaucoup moins coûteuse ?

- Pourquoi mettre 7 milliards de Dakar Plateau dans le projet au moment où l'Etat et la ville de Dakar sont prêts à participer au financement ?

- Est-ce que les préoccupations des acteurs (le respect strict des délais et leur implication dans le processus) et celles des populations (la fonctionnalité de l'infrastructure et le désencombrement des rues) seront prises en compte ?

Vous l'avez remarqué, l'homme sait ouvrir des chantiers, mais les finit difficilement et peine à les livrer. C'est comme s'il n'était intéressé, je ne sais pas pourquoi, que par le volume de la dépense et la communication sur le chantier et non la satisfaction des populations. Et pendant qu'il livre bataille pour reconstruire seul Sandaga au coût le plus élevé, les populations manquent de tout à Reubeus, Niaye Thioker, Kaye Findiw, etc. Pendant qu'il dépense dans des jets d'eau non fonctionnel, la déperdition scolaire, le chômage, la drogue et le banditisme font des ravages dans nos quartiers et des familles entières, non loin du palais présidentiel, ne disposent pas d'eau courante ni de latrine. Beaucoup ne demandent qu'à être branchés à l'égout. Ce qui ne coûte presque rien comparé aux chiffres qu'il exhibe. C'est vraiment triste et déplorable.

Mais, en fait - et ces dernières questions s'adressent à tous :

- Pourquoi Alioune Ndoye met-il tant de zèle dans la « défense » de Sandaga que l'autorité centrale était prête à réhabiliter et non dans celle du stade Assane Diouf et de l'Anse Bernard que cette même autorité veut vendre (si elle ne les a pas déjà vendus) à des lobbies étrangers au détriment des populations ?

- Pourquoi attendre la veille des élections locales pour soulever toute cette clameur autour du vieux marché ?

PAR ABDOU KHADRE GAYE
août 2021

1/ Voir ma contribution : « Dakar Plateau : Pourquoi le maire Alioune Ndoye doit partir ? »

2/ Voir sa réponse intitulée : « Réponse aux mensonges éhontés de Abdou Khadre Gaye, candidat à la mairie de Dakar Plateau ». Elle est la synthèse de toutes les autres réponses truffées de grossièretés de ses partisans dans les journaux et dans Facebook.

3/ A la date du 16 août 2021

4/ Il s'agit de ma contribution précitée

5/ Il s'agit des 5 Villes, des 12 capitales régionales et des communes de Touba et de Mbour

OUVERTURE DE L'AFROBASKET 2021

Les Lions à la quête d'un sixième sacre continental

L'Afrobasket 2021 ouvre ses portes aujourd'hui à Kigali Arena. Les grandes écuries africaines qui servent de favoris sont présentes et toutes veulent décrocher le sacre final pour tenter d'étoffer leur palmarès. Pour leur part, les Lions du basket courent derrière leur sixième sacre continental. En effet, depuis 1997, les poulains de Boniface Ndong n'ont pas goûté au sacre final d'un Afrobasket. Les Sénégalais croisent les doigts et espèrent que cette fois-ci sera la bonne.

La bataille de Kigali aura bel et bien lieu. Les joutes continentales du basket ouvrent leur porte aujourd'hui à Kigali en présence du gotha africain du basket. Les Lions ont reçu le drapeau national la semaine dernière des mains des représentants du ministre des Sports, et en présence des membres de la fédération sénégalaise de basket à Dakar Arena. Ils ont ensuite pris le vol dans la même semaine pour Kigali où doit se tenir



les joutes continentales. En perspective de ces confrontations, l'équipe de Boniface Ndong a reçu des renforts de taille avec la

venue dans l'équipe de Gorgui Sy Dieng, Maurice Ndour et Henry Pierrria pour ne citer que ceux-là. Depuis 24 ans, les Lions

du basket courent derrière un sacre continental. Les poulains de Boniface Ndong espèrent écrire leur histoire en lettres dorées dans les annales du basket national et africain. Ils savent que cette quête ne sera pas de tout repos car ils vont affronter les meilleurs du continent. Pour cette année, le Nigeria ne s'est pas déplacé avec bon nombre de ses joueurs évoluant en NBA surtout qu'ils reviennent des Jeux olympiques. Cependant l'équipe détentrice du titre, la Tunisie, sera bien présente sans compter l'Angola, l'Égypte... Selon le capitaine Youssou Ndoye, lors de la remise du drapeau, ses compagnons vont défendre crânement leur chance pour permettre au Sénégal de décrocher enfin le trophée continental. L'équipe en a les moyens requis et la mayonnaise semble fonctionner d'autant que le sélectionneur, Boniface Ndong, a fait l'osmose entre locaux et expatriés.

Pour rappel, les Lions du basket ont été couronnés cinq fois en Afrique et se retrouvent dans la poule D en compagnie de l'Ouganda, du Cameroun et du Soudan du Sud. Il s'agit de 1972, 1968, 1978, 1980 et 1997. Par contre, ils ont perdu six finales dont trois (1992, 1995 et 2005) contre l'Angola, une contre l'Égypte en 1975, une contre la République de Centrafrique et de la République Arabe unie respectivement en 1974 et 1970.

Thierno Assane Bâ

|| EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF...

LIGUE 1 **Gana change la donne à son avantage**

Idrissa Gana Guèye, le milieu de terrain sénégalais à qui on prédisait des lendemains difficiles après les nombreux recrutements du Paris Saint Germain, a montré en l'espace d'un match contre Brest, toute son utilité au club parisien, écrit le quotidien sportif français L'Equipe dans son édition de dimanche. "En un match contre Brest, l'ex Lillois a rappelé à quel point il pouvait être utile dans un rôle spécifique de", indique le quotidien français. "Avec les trois stars devant, Mauricio Pochettino (le coach du PSG) va avoir besoin de milieux coureurs capables de couvrir de larges espaces", écrit le journal. Il considère que "Guèye est avec Herrera et maintenant Wijnaldum, l'un des rares milieux à disposer de cette culture défensive". "On l'a senti plutôt à l'aise balle au pied à Brest", ajoute le quotidien spécialisé au sujet de l'ancien pensionnaire de Diambars. Il ajoute que Guèye a ratissé beaucoup de ballons et a inscrit son premier but de la saison d'un tir à l'extérieur de la surface de réparation. "Et il dispose, son but superbe en témoigne, d'une arme redoutable avec sa frappe de loin", s'émerveille L'Equipe. Toutefois, le quotidien français affirme que "le PSG ne s'opposerait pas en cas d'offre au prix mais en l'état actuel et alors que le joueur n'a pas fait d'un départ un objectif cet été, aucun contact sérieux n'a été noué". Gana Guèye, capitaine lors de la première partie des matchs amicaux, a démontré, lors de la première séance de l'Argentin Lionel Messi, qu'il disposait d'une palette technique largement au-dessus de la moyenne.

DSC envoie un Bissau Guinéen à Lyon

Célestin lala, le milieu de terrain international bissau-guinéen U20 évoluant à Dakar Sacré Cœur (élite sénégalaise), a signé un contrat de trois ans en faveur de l'Olympique Lyonnais, informe le club dakarois. lala qui a pris part au tournoi de qualification à la CAN U20 en novembre dernier avec sa sélection, a joué 11 matchs avec l'équipe fanion de DSC. Il suit les traces du défenseur Abdoulaye Niakhaté Ndiaye et du milieu de terrain El Hadj Ousseynou Ndiaye qui avaient rejoint le club français dans le cadre de son partenariat avec DSC.

Liverpool s'opposerait à la libération de ses internationaux

L'équipe de Liverpool (élite anglaise) a informé de l'impossibilité de mettre les internationaux évoluant en son sein à la disposition de leurs sélections nationales, en rai-

son de restrictions liées à la pandémie de coronavirus, rapporte la Fédération égyptienne de football (EFA) sur son site officiel. A cause de la pandémie de la maladie à coronavirus, toute personne quittant le Royaume-Uni devrait observer une quarantaine d'une dizaine de jours à son retour dans certains cas, avant de vaquer normalement à ses occupations, rappelle le site de l'instance dirigeante du football. Compte tenu de cette restriction, l'équipe de Liverpool a envoyé un courrier à la Fédération égyptienne l'informant de l'impossibilité de libérer son attaquant vedette des Pharaons, Mohamed Salah, pour leur prochain stage (28 août au 5 septembre), en perspective des éliminatoires de la Coupe du monde. A ce sujet, la Fédération égyptienne de football (EFA) annonce travailler de concert avec la Fédération internationale de football (Fifa) pour trouver une solution aux difficultés auxquelles ses internationaux évoluant en Angleterre pourraient être confrontés. Comme plusieurs sélections africaines, l'équipe nationale égyptienne est engagée dans les éliminatoires de la Coupe du monde 2022 dont elle va jouer les deux premières journées contre l'Angola (1-er septembre) et le Gabon (5 septembre). Selon le site officiel de la Fédération égyptienne de football, Liverpool a adressé le même courrier aux Fédérations de ses différents internationaux. Outre Salah, trois autres internationaux africains évoluent chez les Reds, dont le Sénégalais Sadio Mané, le Guinéen Naby Keita et le Camerounais Joel Matip. Toutefois, depuis la Coupe du monde 2014, Matip n'est plus revenu en sélection camerounaise.

Ilaix Moriba Kourouma, un renfort de taille pour la Guinée

Le Syli national de Guinée, un des adversaires de l'équipe du Sénégal à la CAN 2021, aura un renfort de taille en la personne du milieu espagnol des moins de 19 ans, Ilaix Moriba Kourouma, qui a choisi de désormais jouer pour son pays d'origine. Selon le quotidien espagnol, As, le joueur du FC Barcelone a fait le choix d'évoluer pour la sélection guinéenne. "Le joueur né à Conakry, formé au Barça et international espagnol des moins de 19 ans renoncerait donc à porter un jour les couleurs de la Roja, il aurait déjà officialisé sa décision auprès de la fédération guinéenne", a précisé la même source. Une information confirmée dans la presse guinéenne par le président de la Fédération, Antonio Souaré. "J'ai eu une réunion avec les repré-

sentants de sa famille et le sélectionneur national (Didier Six). Ils nous ont remis son premier passeport guinéen", a indiqué le président de la Fédération guinéenne. "Comme il a déjà joué avec les U17 espagnols, nous allons rapidement enclencher la procédure auprès de la Fifa pour le changement de la nationalité", ajoute le président Souaré. S'il est absent de la liste des joueurs convoqués pour les matchs contre la Guinée Bissau (le 1er septembre) et contre le Maroc (le 6 septembre) en éliminatoires de la Coupe du monde 2022, les mêmes médias n'excluent pas de le voir convoqué par le technicien français. Le jeune attaquant avait été ces dernières semaines "renvoyé en réserve de son club depuis que les deux parties ont échoué à trouver un accord pour renouveler son contrat, qui expire en juin prochain". "Ilaix Moriba Kourouma devrait quitter le Barça et il aurait reçu des offres de plusieurs formations de Premier League, mais c'est le club allemand le RB Leipzig qui tiendrait la corde selon le quotidien catalan, Mundo Deportivo. Outre la Guinée, le Sénégal aura comme adversaires au premier tour de la CAN (9 janvier au 6 février) les équipes du Zimbabwe et du Mali.

UD IBIZA Pape Kouly Diop a officiellement signé son contrat !

Quelques jours après avoir trouvé un accord avec Pape Kouly Diop, l'UD Ibiza a officialisé la signature de contrat du joueur sénégalais. Parti d'Eibar à l'issue de la saison dernière après la fin de son contrat avec le Club basque, le point de chute de Pape Kouly Diop est désormais officialisé. Alors que l'UD Ibiza avait déjà annoncé, samedi 21 août, avoir trouvé un accord dans l'attente de la traditionnelle visite médicale, celle-ci a été passée avec succès par l'international sénégalais. L'ancien joueur de l'Espanyol Barcelone, de Levante ou encore du Gimnàstic de Tarragona a signé un contrat d'un an, soit jusqu'à la fin de cette saison 2021-2022, en faveur d'Ibiza, Club créé en 2015 et qui est promu pour cette saison pour la première fois en LaLiga SmartBank (D2 espagnole). Arrivé en Espagne en 2008 après son passage au Stade Rennais et à Tours FC, Pape Kouly Diop va apporter une belle expérience à cette jeune équipe d'Ibiza. L'international sénégalais (21 sélections, 2 buts) est l'un des joueurs africains avec le plus de matchs dans le pays ibérique. Au total, il compte 320 matchs en LaLiga et 42 en D2 d'Espagne.

APS et Wiwspots